LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS :

	3 mois	6 mois	1 an
B.-du-Rh. et départements limitrophes.	8 fr.	15 fr.	28 fr.
France et Colonies..	9 fr.	17 fr.	32 fr.
Etranger.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Mercredi 10 Juillet 1918
RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-90. - Rédaction 2-72. 39-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse
43e ANNÉE — 10 cent. — N° 15.130

La Journée des Pupilles de la Nation

On sait qu'une journée en l'honneur des Pupilles de la Nation sera célébrée dimanche prochain dans toute la France. La Fête nationale se doublera ainsi d'une manifestation nationale en l'honneur de tous les enfants des héros qui ont donné leur existence pour le salut de la Patrie. Nous souhaitons que tous les Français, sans distinction de culte ni d'opinion, communient ce jour-là dans une même pensée de sollicitude et dans un même sentiment d'affection envers ces malheureux enfants qui ont perdu leur soutien dans la vie et à qui la France ouvre ses bras pour leur offrir le suprême refuge de sa tendresse.

L'application de la loi du 27 juillet 1917 sur les Pupilles de la Nation a donné lieu à des controverses et même, hélas ! à des polémiques dont nous avons dû entretenir nos lecteurs. Mais le très large libéralisme de ses dispositions et l'esprit de parfaite tolérance qui a présidé à la mise en train de l'œuvre semblent avoir quelque peu désarmé bon nombre de défiances qui s'étaient tout d'abord manifestées en certains milieux. Au fur et à mesure que les yeux s'ouvrent à la réalité, la plupart des protestataires des premiers temps se voient amenés à reconnaître que le fonctionnement du régime des Pupilles de la Nation ne saurait donner lieu à des critiques, ou en tout cas qu'il ne peut provoquer que certaines critiques de détail dont il sera facile, lorsqu'elles paraîtront sérieusement fondées, de tenir compte.

La Journée de dimanche prochain pourra donc et devra unir tous les Français dans une même affirmation de sincérité, de loyauté et de bonne volonté. Dans l'adresse envoyée au ministre de l'Instruction Publique, le Conseil général de la Ligue de l'Enseignement écrivait il y a quelques jours : « Cette manifestation nationale aura pour but non seulement de projeter la lumière nécessaire sur cette loi trop peu connue, de liberté, de concorde sociale, de respect mutuel et de solidarité, mais encore de resserrer entre tous les citoyens appartenant aux diverses opinions et aux diverses croyances les liens d'union sacrée plus nécessaires que jamais à l'heure où la France a besoin que les cœurs battent à l'unisson pour la victoire de la justice et le triomphe du droit. » Nous avons tous le devoir impérieux de travailler à la réalisation de ce vœu de haute clairvoyance patriotique.

La France ne se sentira qu'une seule âme et la mettra tout entière dans l'hommage ému qu'elle rendra aux enfants de nos glorieux héros morts pour la Patrie. Et au lendemain d'une telle manifestation, elle reprendra sa tâche dans le haut esprit d'impartialité qui convient à une entreprise de cette sorte. Elle s'acquittera avec dévouement de toutes ses obligations en respectant toutes les croyances, en s'inclinant devant la volonté sacrée des morts. Elle accomplira dans toute son ampleur et dans toute sa noblesse son œuvre de protection matérielle et morale en faveur de ces Pupilles de la Nation qui apparaissent tous comme des fils également chers à son cœur de mère.

En un mot, elle s'attachera à réaliser le plus fidèlement possible le sublime programme tracé dans cette page de Michelet, dans cette belle et émouvante page que le célèbre historien écrivait il y a soixante-dix ans à propos des devoirs de l'Etat relativement à l'instruction des enfants du peuple mais qui semble écrite d'hier tant elle s'applique d'admirable manière à la grande œuvre actuelle des Pupilles de la Nation : « Pour les petits enfants, il faut que nous soyons tous pères, que nous leur ouvrions les bras, que l'école soit leur asile, un asile doux et généreux... Si tu es nu, si tu as faim, viens, mon fils, les portes sont toutes grandes ouvertes, et la France est au seuil pour t'embrasser et te recevoir. Elle ne rougira jamais, cette grande mère, de prendre les soins de la nourrice : elle te fera de sa main héroïque la soupe du soldat, et si elle n'avait pas de quoi envelopper, réchauffer tes petits membres engourdis, elle arracherait plutôt un pan de son drapeau. »

CAMILLE FERDY.

Lettre de Londres

Nos nouvelles électrices. — Quiétude de Londres. Femmes dans les chantiers navals.

Londres, Juillet 1918.

L'apparition dramatique de Kerensky à la réunion du Parti travailliste, passa sans soulever ni grande émotion ni grand intérêt. Lui-même, à ce que j'apprends, espérait trouver à Londres une atmosphère plus sympathique ; sa visite qu'il comptait prolonger plus longtemps fut en fait écourtée parce que rien ne fut dit à la conférence pour l'encourager à rester.

L'on n'oublie pas, en effet, que c'est à lui qu'est due, en grande partie, la désorganisation de l'armée russe ; l'on n'oublie pas ses interminables discours en songeant que, malheureusement, des paroles n'ont pas encore battu les Allemands.

***

La dernière loi de réforme électorale qui, tout en introduisant de nouvelles mesures, accorda le vote aux femmes, stipula qu'un nouveau registre des électeurs devait être établi. Ce registre sera probablement prêt en octobre prochain ; entre temps, quelques villes ont déjà complété les leurs. — Glasgow est du nombre — et nous envoie ses chiffres.

Le point saillant qui se dégage de ces premières listes est le grand nombre de femmes, ayant droit au vote, comparé aux hommes ; c'est un fait plutôt inattendu. Ainsi l'on relève pour Glasgow 311.552 électeurs contre 188.833 électrices, sur une population de 1.104.000 habitants. N'oublions pas que les femmes n'obtiennent le droit de vote que si elles sont mariées et au-dessus de 30 ans. Quant aux listes pour les élections municipales, qui sont basées sur la propriété, Glasgow révèle 228.632 électeurs contre 214.642 électrices. Dans quatre criconscriptions, le nombre des femmes fut supérieur à celui des hommes.

On estime que les autres milieux industriels donneront des résultats semblables.

Un point que l'on discute actuellement, et qui n'est pas encore résolu, est si les femmes, ayant obtenu le droit de voter, ont acquis de ce fait le droit d'être élues membres du Parlement. La question est en doute. M. Bonar Law vient de déclarer à la Chambre des Communes que les Conseils de la Couronne étudient le point et que leurs délibérations demandent quelque temps.

Quand le chancelier de l'Echiquier fit cette déclaration, un froid se répandit dans la Chambre. Nos élus ne désirent pas évidemment voir leurs épouses ou leurs filles assises comme membres sur d'autres bancs qu'eux-mêmes. L'opposition domestique, avouons-le, est plus que suffisante.

Le pays, je tiens à l'ajouter, n'est pas encore mûr pour voir la femme devenir membre du Parlement ; c'est une mesure trop hardeuse qui demande du temps pour mûrir.

Princesse Mary, la fille unique du roi, qui se rendit populaire par ses manières simples et affables, prend actuellement un intérêt sérieux dans l'élevage du lapin, que le gouvernement tâche de rendre aussi répandu que possible. Quand on constate qu'une vieille poule, bonne pour le pot seulement, se vend à raison de 3 fr. 50 la livre, il est facile de concevoir que Janot, autrefois si dédaigné, ne l'est plus aujourd'hui. Aussi, l'on va transformer en lapinières tous les garages et toutes les écuries vides qui se trouvent à l'arrière des grandes maisons des quartiers riches de Londres. J'ai eu l'honneur d'en visiter une pendant que princesse Mary, avec sa suite, inspectait la nouvelle installation ; mille lapins y étaient déjà installés, tout était propre, admirablement aménagé, comme c'est la coutume pour tout ce que nos voisins anglais entreprennent.

Outre cet élevage du lapin entrepris par des particuliers, plusieurs clubs ou sociétés se sont fondés dans le même but ; l'un d'eux est fondé sur le principe de donner un lapin à qui vient le demander, à condition d'en recevoir deux ou plus dans un certain laps de temps. Le gouvernement supporte cet essai dont le but réel est de fournir des animaux reproducteurs à ceux qui le désirent.

***

Comme Londres est devenu une ville tranquille ! me disait, hier, un officier australien qui y revenait après une absence de quatre ans. C'est la ville du monde où l'on jouit de la plus grande quiétude. Comme je le regardais étonné : Jugez, me dit-il, entendez-vous du bruit ? En effet, je n'avais pas remarqué cette particularité qui s'est développée graduellement et je fus étonné, en me reportant au passé, à constater l'exactitude de l'assertion.

Plus de sifflets pour appeler un cab ou un coupé ; une loi a mis fin à cette torture d'antan. Les autobus filent tranquillement sur le pavé de bois, plus de clangueur. J'habite dans une rue où ils passent par centaines et certes je ne les remarque pas, car je les entends à peine. Il y a actuellement moins de bruit soulevé par le trafic des autobus que jadis par les chevaux dont le click clack des sabots s'entendait tout le jour et fort avant dans la nuit.

En outre comme l'on relève moins de monde dans les rues !

J'ai traversé hier Saint-James et Pall-Mall, à 7 h. 30 du soir, et je me serai cru à 7 h. 30 un dimanche matin. Le cœur de Londres à cette époque de l'année, à l'heure où il était le plus animé, est vide, comparé à ce qu'il était.

Un des faits les plus remarquables de la guerre est l'emploi des femmes dans les chantiers navals.

J'ai eu l'occasion de visiter un de ces chantiers, non loin de l'embouchure de la Tamise; ce que j'y vis fut un révélation. Des femmes boulonneuses remplacent les apprentis dans le chauffage des boulons et les portent aux ouvriers qui les enfoncent ; des femmes surveillant les forges, peignant au minium, portant des planches, des barres de fer. Plus loin, c'était des filles déballant des caisses de machines ou déchargeant des vagons. Les salaires que ces femmes reçoivent pour accomplir des travaux que des hommes seuls faisaient sont doubles de ceux qui étaient payés avant la guerre.

Dans la section des machines, on les voit employant diverses sortes de ces machines, à visser, à percer, à limer. Elles huilent les engrenages, nettoient, aiguisent les outils.

Puis viennent les ouvrières expérimentées maniant les grues électriques, les manivelles, ouvrages qui demandent non seulement une grande attention mais un grand sang-froid, car la vie des autres dépend de chacun de leurs mouvements.

Dans le chantier que je visitais, 700 femmes sont employées et leur succès dépasse tout ce qu'on espérait ; on cite un cas où, dans la préparation d'une plateforme en ciment pour servir de base à une quille, elles ont battu une équipe d'hommes du même nombre qu'elles.

Au commencement, les femmes arrivaient au travail en bottines à semelles minces dont les hauts étaient faits d'étoffes, elles étaient souvent perchées sur des hauts talons et portaient des bas à jour. Le résultat fut des entorses. Ayant acquis de l'expérience, elles sont maintenant plus solidement chaussées et les bas à jour sont mis au rancart, sauf pour les novices.

J. P.

PROPOS DE GUERRE

?

Bâle, 1er Juillet. — Un télégramme de Moscou annonce que l'ex-tsar aurait été assassiné par les soldats préposés à sa garde.

Amsterdam, 2 Juillet. — Un télégramme de Moscou parvenu ici dément le bruit selon lequel l'ex-tsar Nicolas II aurait été assassiné.

Stockholm, 3 Juillet. — Des informations parvenues de Russie confirment la nouvelle de l'assassinat de l'ex-tsar. Le tsarevitch a subi le même sort que son père. La tsarine a pu échapper.

Copenhague, 4 Juillet. — Un radiogramme reçu de Russie dément catégoriquement la nouvelle de l'assassinat de l'ex-tsar. La famille de l'ancien souverain est en sécurité à Ekaterinburg.

Christiania, 5 Juillet. — Une lettre arrivée ici de Moscou donne des détails précis sur l'assassinat de l'ex-tsar et du tsarevitch. C'est au cours du voyage de Tobolsk à Ekaterinburg que Nicolas Romanoff a été tué à coups de fusil par les soldats de son escorte.

Les dernières paroles de l'ex-souverain furent des paroles de miséricorde pour ses assassins. Le tsarevitch, qui avait voulu se jeter entre son père et ses bourreaux, a été tué. La tsarine et les princesses, qui souffrent de la grippe espagnole, ignorent le drame qu'on leur tiendra caché le plus longtemps possible.

Nagasaki, 6 Juillet. — Une dépêche de Moscou, *viâ* Pékin, dément formellemnt que l'ex-tsar ait été assassiné. On attribue ce faux bruit à une manœuvre politique.

Nicolas Romanoff et les siens sont en bonne santé dans une petite ville de la Sibérie occidentale.

Zurich, 7 Juillet. — Une information de Moscou parvenue ici, *viâ* Berlin, confirme avec de nombreux détails l'assassinat de l'ex-tsar Nicolas. Le drame se serait déroulé la nuit. L'ancien souverain venait à peine de se mettre au lit...

Etc., etc.

ANDRE NEGIS.

Une Escadre anglaise à Arkhangel

Schaffhouse, 9 Juillet.

Selon des nouvelles de Stockholm aux journaux allemands, une escadre anglaise de treize navires de guerre serait arrivée à Arkhangel.

LA GUERRE

Nos Troupes attaquent avec succès entre Montdidier et l'Oise

Une contre-attaque ennemie est repoussée

Paris, 9 Juillet.

Les ministres réunis ce matin à l'Elysée se sont entretenus de la situation militaire et diplomatique.

Le ministre de la Marine a présenté à la signature du président de la République un décret aux termes duquel le capitaine de vaisseau Grellier est promu au grade de contre-amiral, en remplacement du contre-amiral de Saint-Pair, placé dans la deuxième section (réserve).

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 9 Juillet.

Nos troupes ont exécuté hier un coup de main au nord-est de la forêt de Retz. Hier, entre Montdidier et l'Oise, leur succès a été encore plus grand.

Toutes ces opérations locales nous réussissent. Elles ont une importance incontestable, mais ne sauraient, bien entendu, préjuger en rien des résultats de la grande opération que l'on sent imminente. Certainement, elle sera d'une extrême violence. Il ne servirait à rien de s'illusionner à cet égard. Nous aurons encore de dures épreuves à supporter, mais notre confiance doit être absolue, comme celle de nos poilus. L'ennemi sera battu en dernier lieu. Il ne saurait en être autrement et c'est pour cela que nous serions impardonnables de ne pas demeurer inébranlables dans notre foi.

MARIUS RICHARD.

SUR NOTRE FRONT

Communiqué officiel anglais

9 Juillet (après-midi).

Pendant la nuit, des troupes de Londres ont exécuté un raid heureux à l'est d'Arras et ont capturé quelques prisonniers et une mitrailleuse.

L'artillerie ennemie s'est montrée active contre les positions que nous avons récemment enlevées au sud de la Somme.

AVIATION. — Les gares et les usines de Kaiserslautern ont été attaquées le 7 juillet ; un combat a été engagé, au-dessus des objectifs, avec les appareils ennemis, dont l'un a été abattu.

Deux des nôtres manquent.

La gare, les ateliers et les voies de garage de Luxembourg ont été bombardées par nos formations, le 8 juillet.

Un «As» américain et deux «As» français portés « disparus »

Paris, 9 Juillet.

De source allemande, par dépêche aérienne, on a appris que le glorieux « as des as » américains aux douze victoires, le sergent Baylies, avait été tué dans un combat aérien. C'est une grande perte pour l'aviation alliée, mais l'admirable exemple donné par ce pilote nous a donné une idée de ce qu'on peut attendre des pilotes américains.

L'adjudant Montrion, qui comptait onze victoires, a disparu dans les derniers jours de juin. Ce jeune pilote, après une magnifique campagne dans l'infanterie, s'était classé parmi nos plus brillants chasseurs de boches. Il avait remporté sa première victoire à la fin d'avril 1917, sa cinquième le 22 septembre, sa dixième le 7 juin 1918 sur un ballon. Déjà, en cette circonstance, il avait bien failli être obligé d'atterrir en territoire ennemi. Evoluant à très faible altitude, il se dirigeait vers nos lignes, lorsque les mitrailleuses d'infanterie ouvrant un tir intense contre lui, atteignaient son moteur et l'obligeaient à terminer son vol en planant. Fort heureusement nos troupes étaient proches. Dix jours après, le 7, il remportait sa onzième victoire sur un avion qu'il incendiait en l'air.

L'un des plus remarquables élèves du lieutenant Nungesser, le sergent Jacques Gérard, vient de disparaître également au cours d'une croisière effectuée dans les premiers jours de juillet. Ce vaillant pilote avait remporté sa huitième victoire, le 23 juin. La première datait du 3 mars dernier.

SUR LE FRONT ITALIEN

L'activité de l'aéronautique

Rome, 9 Juillet.

Le service de l'aéroautique a contribué efficacement aux récentes opérations. Les ballons captifs ont découvert les emplacements de 300 batteries ennemies, entre le 15 et le 25 juin, les avions de chasse alliés ont abattu 107 avions et 7 drachens ennemis. 75.000 bombes ont été lancées sur des objectifs militaires.

Nos avions ont poussé jusqu'à Laybach, Zagabria, Karlstadt, Fiume, où ils ont jeté des manifestes de propagande. 205 avions de bombardement ont lancé 77 tonnes d'explosifs.

Au cours de la même période, l'aviation italienne a perdu 9 avions et 3 ballons.

Le haut commandement autrichien

Bâle, 9 Juillet.

Un télégramme officieux de Vienne du 8 juillet, déclare entièrement dénués de fondement les bruits déjà démentis par la presse allemande, annonçant que des changements auraient été opérés dans le haut commandement autrichien.

L'Intervention des Armées alliées en Sibérie

Le président Wilson va-t-il se prononcer pour ?

Londres, 9 Juillet.

On mande de Washington au Morning Post :

Le président Wilson continue à se maintenir dans une attitude de réserve à l'égard de l'intervention des armées alliées en Sibérie, mais on croit dans les cercles bien informés, que sa décision ne peut pas être longtemps retardée, les événements des derniers jours rendant impossible la continuation de la politique actuelle d'observation sans action.

Jusqu'à présent, les maximalistes n'avaient aucun prétexte pour affirmer que les Alliés avaient pris part à l'intervention militaire, mais, maintenant que le choc s'est produit entre les maximalistes et les Tchéco-Slovaques, la question a pris une tournure toute différente.

Les Alliés sont d'accord sur le principe de l'intervention ; il y a seulement des divergences d'opinion relatives à la question d'opportunité.

Le président Wilson doutait de l'opportunité de l'emploi de la force, comptant sur l'efficacité de la diplomatie, mais le chaos qui existe en Russie rend impossible les efforts diplomatiques.

D'autre part, personne ne peut parler avec autorité au nom de la Russie ou conclure un accord qui soit respecté. Les renseignements obtenus par le président Wilson sont très confus, cependant le président Wilson commence à comprendre les difficultés insurmontables qui entravent l'action de la diplomatie.

Quelques-unes des plus hautes autorités militaires américaines sont hostiles à l'envoi d'un seul soldat, d'un seul dollar, sinon pour briser la résistance allemande en France. Elles estiment que tout homme envoyé en Sibérie affaiblit les forces alliées en France. Si l'Allemagne est battue en France, la Russie, la Roumanie, la Belgique, la Serbie, seront délivrées.

L'hésitation de l'Entente pourrait être fatale

Washington, 9 Juillet.

Dans un leader publié ce matin, le *New-York Times* recommande énergiquement aux Alliés d'intervenir en Sibérie. Il qualifie de fatale l'hésitation des chefs d'Etat de l'Entente et déplore le temps que l'on perd à examiner toutes sortes de plans pendant que l'Allemagne s'installe sur le pourtour de la mer Noire, s'ayance vers Kola, s'installe au cœur de la Russie pendant que les Tchèques versent leur sang en combattant contre les traitres maximalistes et remportent des succès que l'apathie des Alliés est tout près de rendre stériles, il ajoute :

La politique des Alliés vis-à-vis de la Russie constitue l'une des plus graves erreurs de la guerre, et la responsabilité principale en incombe aux Etats-Unis... par contre, il n'est que juste de reconnaître la clairvoyance dont a fait preuve la politique française. On parle d'envoyer une mission économique en Russie. C'est fort bien, mais il faut que cette mission soit soutenue par des forces armées. Quant à l'avis qui nous est donné de reconnaître le pouvoir bolchevik, il ne peut venir que de complices de l'Allemagne.

Les Allemands craignent la chute des bolcheviks

Amsterdam, 9 Juillet.

La *Gazette de Francfort* croit à un changement imminent de la situation en Russie.

Si l'entreprise de l'Entente, dit le journal, conduisait à la chute du gouvernement russe, il resterait fort peu des traités de paix. Les problèmes qui paraissaient résolus, deviendraient de ce fait beaucoup plus compliqués qu'ils semblèrent tout d'abord. Où pourra-t-on alors trouver un gouvernement russe dont l'action puisse avoir un caractère durable ?

L'idéal national de la Russie demeure un fait. Le journal croit l'intervention des puissances centrales en Russie possible, parce que, ajoute-t-il, celles-ci ne permettront à aucun prix que l'Entente se crée de nouvelles ressources dans l'Est.

Un Télégramme du président Wilson au président de la République

Paris, 9 Juillet.

Le président Wilson a répondu dans les termes ci-après au télégramme que le président de la République lui avait adressé à l'occasion de la fête de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique :

C'est de plein cœur que j'accueille votre message de félicitations pour le jour de l'indépendance américaine. Il est naturel que ce glorieux anniversaire soit devenu le témoin de la fraternité des peuples libres dans la cause de la souveraineté nationale. Le fruit de l'ancienne association de nos pays dans la cause de liberté apparaît logiquement aujourd'hui dans l'union de nos nations vouées à la tâche splendide de maintenir leurs droits en face de l'agression.

Mes compatriotes sont également reconnaissants et pleins de fierté en recevant l'hommage d'affection fraternelle que le peuple de France leur offre si généreusement à chaque étape de la carrière. Je vous exprime à mon tour le vœu et l'espoir que cet accord présage le triomphe définitif non seulement des droits de la France et de l'Amérique, mais aussi des droits de l'humanité.

Signé : WOODROW WILSON.

La Faillite de la Guerre sous-marine

Londres, 9 Juillet.

M. Kellaway, secrétaire parlementaire au ministère de l'Armement, parlant dans la ville de Midland, a dit :

« L'Allemagne a tenté l'importation du matériel de guerre dans le Royaume-Uni. Elle a attaqué les navires de transport de munitions avec une régularité presque aussi grande que les navires-hôpitaux, mais avec moins de succès. Des statistiques récentes montrent que les pertes de navires chargés de munitions, du fait des sous-marins, ne dépassent pas beaucoup le quart de celles subies quand la campagne sous-marine faisait rage.

« Il y a eu, dernièrement, des semaines pendant lesquelles les Allemands n'ont pas réussi à couler une seule tonne de munitions. Il y aura des fluctuations, mais les pertes n'auront jamais derechef une importance de nature à entraver notre effort militaire. La preuve la plus claire de l'échec des sous-marins est le succès avec lequel les armées américaines ont franchi l'Océan. »

Au Vatican, on déplore la Mort du comte Mirbach

Rome, 7 Juillet.

A propos de l'assassinat du comte Mirbach, l'*Osservatore Romano* reproche à certains journaux italiens d'avoir écrit que la mort du comte Mirbach était une bonne nouvelle pour les Alliés :

« Surprendre un homme, écrit l'*Osservatore Romano*, alors qu'il se trouve à sa table de travail, et le tuer, constitue une dégénération des vertus de l'âme. Le peuple de Béthulie se réjouit de la mort d'Holopherne, tué par Judith, mais il s'agissait d'un personnage qui représentait un instrument immédiat et très efficace de l'oppression inique d'un peuple rendu ainsi à sa complète et légitime liberté. Et puis, combien de raisons et de circonstances de fait et de droit doivent se trouver réunies pour qu'il soit licite, et engendre une juste joie, la suppression violente d'une personne par une main privée. »

Paris organise son Ravitaillement

Paris, 9 Juillet.

La question de l'alimentation et des approvisionnements divers fait actuellement l'objet de discussions au Conseil municipal de Paris et au Conseil général de la Seine.

Le Conseil municipal a adopté, hier, un vœu tendant à l'intensification de la pêche en insistant pour que de nouveaux bateaux soient armés avec le personnel des inscrits maritimes mis en sursis et que les cargaisons soient réservées à la ville de Paris.

Des mesures furent envisagées pour perfectionner et multiplier les aménagements qui permettent le plus large et le plus rapide écoulement de la marée.

D'autre part, la faiblesse des stocks de charbons cause de la préoccupation à la Préfecture de la Seine. Celle-ci, en vue d'atténuer les effets de la crise du combustible, a l'intention d'étudier la création d'une carte de bois dont les réserves sont assez abondantes. Le principe de l'établissement d'une carte de

1.438e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 9 Juillet.

Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :

Entre Montdidier et l'Oise, nous avons exécuté, ce matin, à 3 heures 30, une opération locale à l'ouest d'Antheuil.

Sur un front de près de quatre kilomètres, nos troupes appuyées par les chars d'assaut, ont pénétré dans les lignes ennemies, enlevé la ferme Porte et la ferme des Loges, et réalisé une avance de dix-huit cents mètres environ en certains points.

Une contre-attaque ennemie sur la ferme des Loges a été repoussée.

Nous avons maintenu tous nos gains.

Le chiffre des prisonniers valides, actuellement dénombrés, atteint quatre cent cinquante, dont quatorze officiers.

Au sud de l'Aisne, la lutte d'artillerie a continué activement, pendant la nuit, dans la région de la ferme de Chavigny.

Nous avons accentué notre progression, de ce point, et fait une vingtaine de prisonniers, dont un officier.

Activité des deux artilleries à l'ouest et au nord de Château-Thierry, notamment de la cote 204.

Nos patrouilles ont ramené des prisonniers en Champagne, dans le secteur des Marquises et vers la butte de Souain.

Rien à signaler sur le reste du front.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 10 Juillet

— 2 —

CRUELLE ERREUR

PREMIERE PARTIE

Résumé du premier feuilleton

Jean de Clairville est venu, ce soir-là, annoncer à son amie, Marguerite Dubreuil, que son mari, Maurice, abusé par des calomnies et pris d'injustes soupçons à leur sujet, retourne inopinément.

— Votre femme de chambre, sans doute ? interrogea-t-il.

— Je ne crois pas.

— Alors se sont les rafales du vent, les arbres qui gémissent... La nuit est si mauvaise !...

— Non, non, Jean, c'est autre chose, je le pressens. Ah ! j'ai peur, peur de tout, à présent... Tenez... encore... écoutez...

— C'est un effet de votre imagination surexcitée. Allons, Marguerite, ayez plus de sang-froid.

Reproduction autorisée seulement pour les journaux ayant traité avec la Société des Gens de Lettres.

— Oui, c'est vrai. Je m'effraye d'un rien. Je suis si malheureuse, si troublée, depuis un mois !

Et la jeune femme, brisée par un excès d'angoisse, pencha sa belle tête dolente sur l'épaule de l'ami qui lui tendait affectueusement les mains.

Des larmes contenues voilèrent ses yeux d'une expression d'adorable langueur.

Inconsciemment Jean de Clairville passa son bras à sa taille pour la soutenir.

Elle demeura un instant palpitante et muette contre sa poitrine.

— Marguerite, ma chère Marguerite, murmura-t-il, du courage !

Elle releva lentement la tête, son regard attendri se fixa, très doux, sur le visage de l'homme sûr et loyal dont le cœur battait à rompre contre le sien.

— Merci, Jean, balbutia-t-elle. Merci de tant d'affection dévouée. Mon cœur ne vous oubliera jamais !

Au moment précis où elle prononçait ces mots de gratitude, la porte du salon s'ouvrit avec fracas, sous une poussée violente.

Un homme de haute taille, aux vêtements maculés de neige, bondit dans la pièce, l'attitude menaçante.

— Maurice !... toi !... toi !... s'exclama la jeune femme, instinctivement apeurée.

Et, d'un sursaut en arrière, elle s'écarta.

— Maurice, mon cher ami !... fit Jean de Clairville en se retournant vers l'arrivant, les mains tendues.

— Oui, moi, le mari ! clama celui-ci, d'une voix vibrante, sans prendre les mains offertes.

« Moi que vous n'attendiez pas sitôt, et qui vous surprends dans les bras l'un de l'autre !

— Maurice, que dis-tu ? se recria la jeune femme.

— Ainsi, continua le mari, véhément, on ne m'avait pas trompé ! Vous avez profité lâchement de ma longue absence pour renouer d'anciennes relations coupables !

« Peut-être même ces relations n'avaient-elles jamais cessé ?...

« Ah ! comme vous avez dû rire de mon aveugle crédulité, de ma naïveté d'honnête homme !

« Misérables !...

— Maurice, je t'en supplie, ne blasphème pas ! implora la jeune femme, en se rapprochant de son mari.

— Arrière, malheureuse ! ordonna celui-ci d'une voix tonnante.

Et d'un geste méprisant, il la repoussa.

— Comment osez-vous élever la voix, reprit-il, quand votre crime est patent, indéniable...

— Maurice, interrompit à son tour Jean de Clairville, tu insultes gratuitement la créature la plus noble, la plus pure !

— Ah ! taisez-vous aussi ; vous, son ignoble complice ! repartit Maurice Dubreuil, dont l'exaspération croissait.

« Espérez-vous me tromper encore, avec vos hypocrisies ?

« J'ai tout appris, je sais vos infâmes trahisons, et j'ai pris à votre égard d'irrévocables résolutions. Vous les connaîtrez tout à l'heure.

— Mais c'est de l'aberration ! s'écria Marguerite Dubreuil, révoltée. Ces honteux soupçons sont indignes de ton caractère comme des nôtres ; indignes de ta loyauté, de notre affection mutuelle.

« Maurice, je t'en conjure, ne cède pas ainsi à un égarement odieux. Nous sommes en réalité victimes d'affreuses calomnies, je te le jure...

— Allons donc !... Des mots, tout cela !

— Oh ! je t'en supplie, écoute-moi, crois-moi !

Tout en se défendant, d'un accent vibrant d'indéniable sincérité, la jeune femme se rapprochait de son mari, s'efforçait de lui prendre les mains.

Il se dégagea d'un geste brutal, la repoussa violemment.

Elle trébucha, s'abattit près de la cheminée, son front heurta le marbre.

Une déchirure sillonna sa tempe, du sang coula sur sa face pâlie ; elle demeura inerte comme assommée.

— Allons, pas de d'inutile comédie ! railla Maurice Dubreuil, d'un ton d'effroyable ironie. Je ne crois plus rien de vous !

— Brute ! lança Jean de Clairville, exaspéré. Il ne voit pas que cette malheureuse est blessée !

— Assez de paroles vaines, clama le mari, je vous hais trop pour vous entendre. Il faut en finir sur l'heure : suivez-moi !

Jean de Clairville ne s'arrêta point à cette injonction. Il se pencha, frémissant, anxieux, sur le corps inanimé de la jeune femme.

Maurice Dubreuil se précipita sur lui, le saisit rudement par le bras.

— Mais venez donc ! s'écria-t-il d'une voix tonnante.

Jean se dégagea d'un effort.

— Soit, je vous suis, dit-il, s'efforçant de maîtriser son indignation.

Maurice Dubreuil le laissa passer devant lui, sortit à son tour et referma la porte à clé, du dehors.

Un instant après les deux hommes se trouvaient dans le petit parc, ouaté d'une couche épaisse de neige immaculée.

— Par ici, ordonna froidement Maurice Dubreuil.

Il semblait avoir recouvré plus de calme et se dirigeait vers le fond de la propriété.

Il s'arrêta bientôt près d'un mur de clôture et dit d'une voix acérée, en rivant son regard résolu sur celui de Jean de Clairville :

— Je vous dispense d'explications tout à fait inutiles, parce qu'elles seraient mensongères.

— Permettez ; je tiens à vous faire connaître...

— Rien ! Votre crime est de ceux qui ne se justifient point. L'atteinte portée à mon honneur d'homme est irréparable. Il faut l'effacer dans le sang !

« Vous me comprenez, n'est-ce pas ?

— Certes, tout en vous plaignant sincèrement. Vous avez dû souffrir atrocement pour en arriver à ces aberrations.

— Gardez votre ridicule pitié pour d'autres. Gardez-là pour votre maîtresse, pour votre bâtarde !

— Ma bâtarde ?... répéta Jean de Clairville, stupéfait.

— Oui, pour l'enfant que j'avais crue mienne, et qui doit être le fruit honteux de vos amours coupables avec la malheureuse que j'eus la sottise d'épouser !

« Mais, brisons là. L'un de nous doit disparaître sur l'heure.

— Je ne me battrai pas cependant sans témoins. J'ai trop conscience de mes droits, de ma loyauté...

— Ou plutôt vous avez peur de mourir ! Vous êtes aussi lâche que vil !... Oui, lâche comme tous vos pareils !... Mais je vous y obligerai, misérable !...

En jetant ces insultes, d'un accent empreint de mépris et d'intraduisible haine, Maurice Dubreuil leva la main, et, d'un geste prompt, marbra la face de son interlocuteur.

HENRI GERMAIN.

(La suite à demain.)

pommes de terre a été adopté par la Commission de l'approvisionnement du département de la Seine.

La Situation en Russie

Les Tchéco-Slovaques triomphent en Sibérie

Londres, 9 Juillet.

Selon une information de sourse japonaise, la position des bolcheviks en Sibérie devient des plus critiques. L'armée des Tchéco-Slovaques est beaucoup plus forte qu'on ne le pensait tout d'abord. La question est de savoir pendant combien de temps ces derniers seront capables de maintenir leur suprématie et s'ils pourront consolider la position qu'ils ont acquise. Selon les dernières nouvelles de Vladivostok, la ville est tout entière administrée par les autorités municipales qu'avaient expulsées les bolcheviks ; ceux-ci sont maintenant internés. Les forces tchéco-slovaques de Vladivostok s'élèvent à 15.000 hommes.

Les Turcs occupent les côtes de la mer Noire

Amsterdam, 9 Juillet.

Le *Berliner Tageblatt* annonce que les bolcheviks ont coulé 36 vapeurs marchands au nord de Novorossisk. Les Turcs occupent la côte de la mer Noire jusqu'à Tuapsé, à environ 128 kilomètres au sud-est de Novorossisk et ils ont rétabli les transactions maritimes avec Batoum. Ils ont également occupé la station de Camtredi, à quelques kilomètres à l'ouest de Koutaïs.

Les bolcheviks maîtres de Moscou

Bâle, 9 Juillet.

Suivant la *Gazette de Francfort*, aux dernières nouvelles, les bolcheviks sont maîtres de Moscou et ont triomphé du mouvement social révolutionnaire, dont le Comité continue à se défendre dans le Théâtre Municipal, qui est fortement barricadé. Les social-révolutionnaires ont envoyé aux bolcheviks des parlementaires pour proposer la reddition à des conditions que ceux-ci ont refusées demandant la reddition sans condition et exigeant une sévère punition des coupables.

Les Offensives allemandes ne réussissent plus

Zurich, 9 Juillet.

Dans le discours qu'il a prononcé au Reichstag, le 4 juillet, le député socialiste Streebel a dit :

La dernière offensive allemande au front occidental a abouti à un échec. Il est douteux qu'une offensive allemande ait plus de succès maintenant que les Américains qui, suivant les prévisions de notre état-major ne devaient prendre part à la guerre qu'à coups de dollars, ont rassemblée en France une armée atteignant bientôt 1 million d'hommes. Nos prophètes se sont trompés une fois de plus de façon lamentable.

M. Painlevé répond à une calomnie

Paris, 9 Juillet.

M. Paul Painlevé, ancien président du Conseil, nous communique la note suivante :

La légende mensongère qui attribue au gouvernement dont j'avais l'honneur de faire partie, l'échec et l'arrêt de l'offensive du seize avril, n'était, sans doute, pas suffisante. Voici qu'on essaie d'en créer une nouvelle. Cédant à des influences occultes, j'aurais, à la même époque, pris l'initiative de relever de son commandement le général Mangin.

J'ai le devoir de rétablir la vérité. C'est sur la proposition du général en chef que le gouvernement, à la fin d'avril 1917, a retiré son commandement au général Mangin, qui a ensuite refusé un commandement identique à celui qu'il a quelques mois plus tard accepté du ministre de la Guerre.

L'Affaire Malvy devant la Haute-Cour

Paris, 9 Juillet.

La convocation de la Haute-Cour est pour le 16 juillet. Le procès Malvy s'engagerait-il immédiatement au fond ou bien la Haute-Cour, après avoir entendu la lecture du rapport de M. Pérès et les réquisitoires du procureur général, s'ajournera-t-elle, comme certains le prétendent, au mois de septembre ou d'octobre ? Il y a de très bonnes raisons pour qu'il en soit ainsi, mais nul cependant ne peut préjuger de la décision qui sera prise, et les avis, à cet égard, demeurent très partagés.

Au cas où le procès s'engagerait immédiatement, il devrait forcément être poursuivi sans interruption jusqu'au jugement, et cette question se pose : combien d'audiences faudra-t-il ? Une vingtaine selon les uns, une trentaine selon les autres. On compte que les trois premières seront prises par les formalités préliminaires et par la lecture du rapport et du réquisitoire. Puis viendra l'audition des témoins. Que durera-t-elle ? cela dépend évidemment pour beaucoup des incidents qui pourront se produire.

L'accusation a fait citer quarante-huit témoins. La défense, assure-t-on, n'en citera pas plus d'une dizaine. Si aucune complication ne surgit, on pourrait peut-être avoir fini vers le 15 août.

La Sortie des Billets de Banque en Italie

Rome, 9 Juillet.

Un décret interdit la sortie du royaume des billets de banque et des chèques payables en lire italiennes. Les voyageurs se rendant à l'étranger ne pourront pas emporter plus de 1.500 lire italiennes.

Le Congrès socialiste international

Scheidemann change d'attitude pour y être admis

Washington, 9 Juillet.

L'attitude hostile que les socialistes majoritaires allemands ont prise à l'endroit du gouvernement du comte Hertling est jugée avec suspicion par les observateurs les plus attentifs des affaires allemandes.

Ils déclarent que si Scheidemann essaie de changer de conduite, c'est qu'il veut, avant tout, obtenir son admission à une conférence socialiste internationale, en se plaçant, pour la forme, en opposition avec le parti militaire.

On croit que M. Samuel Gompers, président de la Confédération américaine du travail, demanderait éventuellement qu'un programme de paix démocratique soit fixé dans tous ses détails avant d'accepter de se rencontrer avec les socialistes ennemis.

Les Evénements de Grèce

L'exécution de militaires insubordonnés

Athènes, 3 Juillet.
(*Retardée en transmission*).

Le ministre de la Guerre annonce qu'un lieutenant et six sous-officiers, condamnés à mort par la cour martiale de Serfidja, ont été fusillés aujourd'hui. Le procès des autres accusés continue.

L'Affaire Caillaux

Un ordre du jour de la Fédération radicale de la Seine

Paris, 9 Juillet.

La Fédération radicale et radicale-socialiste de la Seine a adopté à l'unanimité la motion suivante, proposée par sa Commission exécutive :

Considérant qu'en décembre 1917 la Chambre des députés a, sur le réquisitoire du gouverneur militaire de Paris, levé l'immunité parlementaire de M. Joseph Caillaux, député de la Sarthe, inculpé d'intelligences avec l'ennemi, de destruction d'alliance et de complot contre la Sûreté intérieure et extérieure de l'Etat;

Considérant que le gouvernement a formellement déclaré que les investigations de la justice seraient poursuivies avec le soin et la célérité indispensables en pareille matière;

Considérant que la Commission parlementaire des onze a, de son côté, indiqué qu'elle exercerait avec vigilance le droit de contrôle qui appartient à la Chambre et qu'elle tenait de celle-ci;

Considérant que près de sept mois se sont écoulés depuis lors, que tous les moyens d'information ont été utilisés par le magistrat instructeur en France et à l'étranger, que rien n'a été épargné pour parvenir à la lumière nécessaire;

Considérant d'autre part qu'à plusieurs reprises le Parquet du troisième Conseil de guerre a annoncé la clôture de l'instruction; que, néanmoins, celle-ci se poursuit avec une lenteur inexplicable qui trouble profondément l'opinion publique.

La Fédération de la Seine, soucieuse à la fois de l'intérêt national et des droits de la défense, invite ses élus à accomplir le devoir de contrôle qui leur incombe et à réclamer du gouvernement, dans la marche de l'instruction ouverte contre M. Joseph Caillaux comme dans toutes autres, le respect de la formule « vite et tout » qui a reçu l'adhésion unanime de la nation.

La Mort d'Almereyda

JOUCLA NE REVELE RIEN DU TOUT

Paris, 9 Juillet.

Le lieutenant Mornet a pris connaissance du rapport qu'a fourni M. Priolet, commissaire de police, à la suite de l'entrevue qu'il a eue hier à Fresnes, avec le condamné du *Bonnet Rouge*, Joucla. Celui-ci n'a fait aucune déclaration intéressante sur la mort d'Almereyda. En proie à une véritable fureur, il s'est roulé à terre en s'écriant que sa défense avait été mal présentée aux juges du Conseil de guerre qui n'auraient pas dû le condamner et qu'il désirait s'entendre avec Me Paul Morel pour faire éclater son innocence.

En présence des incohérences de langage tenues par le prisonnier, il n'est pas probable qu'il soit entendu officiellement.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 9 Juillet.

La séance est ouverte, à 3 h. 15, sous la présidence de **M. Groussier.**

Le garde des Sceaux demande à la Chambre de siéger exceptionnellement demain pour la discussion du projet de loi sur les loyers. La promulgation doit avoir lieu avant le 15 juillet. Il en est ainsi ordonné.

Le privilège de la Banque de France

Après avoir adopté divers projets et propositions de loi, la Chambre passe ensuite à la discussion sur le renouvellement du privilège de la Banque de France. **M. Barthe** demande la parole pour dire qu'il retire son contre-projet.

On passe à la discussion de l'amendement de M. Augagneur, tendant à ce que le privilège de la Banque de France soit renouvelé pour une durée égale à celle des hostilités.

M. Augagneur défend son amendement. Je pense, dit-il, qu'il serait imprudent de renouveler le privilège de la Banque de France pour une période de 25 ans, lorsque nous ignorons quelle sera la situation nouvelle après la guerre, quelles seront les nécessités françaises.

Vous ne pouvez pas savoir comment se fera la liquidation de la circulation fiduciaire. J'espère qu'elle sera faite par un consortium interallié. (Applaudissements à l'Extrême-Gauche et sur divers bancs à Gauche). La guerre a prouvé la faillite des thèses de tous nos économistes officiels. S'ils avaient eu raison, la guerre n'aurait pas pu durer plus de six mois. Personne n'est donc autorisé à dire quelle sera la situation économique après la guerre, et si M. Georges Leygues avait raison de répondre, l'autre jour, qu'on ne savait pas quelle serait la marine française d'après guerre, nous avons encore davantage raison de penser que nous ignorons quelle sera la situation bancaire. Notre amendement est tutélaire aussi bien des intérêts de l'Etat français que de ceux de la Banque de France, puisqu'il prévoit une prolongation du privilège d'au moins six ans. Cette période permettrait aux Chambres, d'ici quatre ou cinq ans, de voter un projet basé sur les réalités d'après-guerre. (Applaudissements à l'Extrême-Gauche et sur divers bancs à Gauche).

M. Klotz combat l'amendement de M. Augagneur. Il dit que si le gouvernement défend le renouvellement du privilège de la Banque, c'est précisément parce que le crédit de la Banque est lié à celui de l'Etat. C'est pour que les billets que la Banque a mis en circulation, d'accord avec l'Etat, soient remboursables en monnaie et c'est en gardant notre confiance à notre grand établissement financier que nous arriverons à relever le crédit et à assurer notre bonne gestion financière.

Pour établir qu'il n'y a pas de meilleur moyen de maintenir l'entière confiance du public dans les billets de banque, c'est d'assurer un temps minimum d'existence à la Banque, dont la solvabilité et l'honneur ont établi cette confiance. La France a confiance dans les billets de banque et elle a raison. Le billet de banque est préférable à un billet d'Etat. Il est certain que le renouvellement du privilège de la Banque ne liquidera pas la dette de l'Etat et ne remboursera pas les avances. Ce serait vraiment trop beau. Il faut établir un contrôle énergique de nos dépenses et faire un nouvel effort fiscal, et je dois dire que nous devons commencer notre tâche en renouvelant la convention de la Banque de France, ce qui facilitera notre effort.

M. Labroue crie que le billet de banque est insolvable. (Cris divers).

M. Klotz relève la parole de M. Labroue et invite la Chambre à protester contre ce que vient de dire M. Labroue. (Rires).

M. Augagneur répond au ministre des Finances. Je n'ai pas à examiner si la Banque de France a rendu des services. Tout ce qui me préoccupe, c'est que vous nous demandez de renouveler un privilège sans nous indiquer les nécessités auxquelles ce privilège doit satisfaire. Le problème du renouvellement est rempli d'obscurité. Il faut l'éclairer, et c'est danc ce but que je demande à la Chambre de voter mon amendement.

M. Dubois combat la thèse de M. Augagneur et dit que ce n'est qu'en donnant à la Banque de France le temps nécessaire que celle-ci pourra faire crédit au commerce, à l'industrie qui en auront un précieux besoin.

M. Deschamps appuie les arguments de M. Augagneur.

L'amendement Augagneur est repoussé par 349 voix contre 155.

La suite des débats est renvoyée à jeudi.

La séance est levée à 6 h. 35.

Séance demain, à 3 heures.

SÉNAT

Paris, 9 Juillet.

La séance est ouverte, à 3 h. 25, sous la présidence de **M. Antonin Dubost.**

Le Sénat adopte le projet de loi tendant à modifier et à compléter les dispositions de la loi du 5 août 1914, sur la prorogation des échéances des valeurs négociables, en ce qui concerne l'exception de mobilisation.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi ayant pour but d'attribuer à la Marine un contingent supplémentaire de croix de la Légion d'honneur.

M. Louis Martin demande au ministre de la Marine que la loi soit mise à exécution pour la promotion du 14 juillet. Les articles et l'ensemble de la loi sont adoptés.

La production des colonies

M. Flandin développe alors son interpellation sur les mesures que compte prendre le gouvernement pour accroître, pendant la guerre et après la guerre, la force de production de notre empire colonial. Jamais, dit-il, les questions que soulève la mise en valeur de notre empire colonial n'ont autant sollicité l'attention du Parlement. Nos colonies ont prouvé, durant cette guerre, toute leur vitalité. Elles ont envoyé à la métropole des combattants d'un héroïsme indéniable. (Applaudissements).

M. Flandin regrette qu'on n'ait pas fait un plus grand appel au concours des colonies. L'Afrique du Nord peut nous fournir, en blé, des ressources immenses. L'Indo-Chine produit 3.500.000 tonnes de riz.

M. Flandin estime que nous ne pourrons arriver à notre relèvement économique que par un outillage approprié et en dotant notre empire colonial d'une armature financière plus forte. Il nous faut absolument relever notre marine marchande par des achats ou des constructions. (Très bien !). Les colonies pourront être associées à cette œuvre. On peut concevoir aux colonies des chantiers de constructions navales. Nous devons avoir une flotte coloniale pour tirer parti des ressources de nos colonies qui deviendront un merveilleux champ d'action ouvert au génie français. (Très bien ! Vifs applaudissements).

M. Lucien Hubert demande lui aussi qu'on développe notre empire colonial.

M. Henry Simon, ministre des Colonies, répond. Il rend hommage à l'effort de nos colonies pendant la guerre. Elles ont donné à la métropole 900.000 hommes, et depuis juin 1916 elles ont fourni à l'Etat français 1.377.000 tonnes de marchandises, sans compter ce qu'elles ont fourni au commerce libre.

Le ministre des Colonies déclare que le problème de la flotte dominera l'après-guerre, en ce qui concerne le développement de notre domaine colonial, et il se déclare prêt à faire de l'Etat le collaborateur, presque l'associé des commerçants et industriels qui mettront en valeur nos colonies, conformément aux cahiers dressés par la conférence coloniale réunie par un de ses prédécesseurs.

Le privilège des banques coloniales ne sera renouvelé que si ces banques favorisent les entreprises de production et font des sacrifices en faveur des budgets coloniaux.

Enfin, le ministre déclare que tout sera fait pour faire mieux connaître notre empire colonial.

Après quelques observations de **M. Delahaye**, qui demande au ministre ce qu'il compte faire au point de vue de la réforme du Conseil supérieur des Colonies, et qui appelle en outre l'attention des pouvoirs publics sur les projets considérables faits dans nos propres colonies avant la guerre, l'ordre du jour suivant est déposé par MM. Flandin, Hubert, Bérenger et Couyba.

« Le Sénat, approuvant les déclarations du gouvernement, décide d'élire au scrutin de liste, dans les bureaux, une Commission de dix-huit membres, chargée de procéder à une enquête économique sur les moyens d'accroître et de coordonner les forces de production des colonies. »

Cet ordre du jour est adopté.

Sur le désir exprimé par le garde des Sceaux, le Sénat fixe la prochaine séance au mardi 16 juillet, à midi 45.

La séance est levée à 5 h. 15.

La Saison à Gréoux-les-Bains

Cette station jouit d'un temps superbe, d'une température délicieuse. Aussi les baigneurs et estivants arrivent-ils nombreux. Gréoux-les-Bains présente toujours les mêmes avantages. Les estivants bénéficient du site agréable, du calme reposant, du parc très ombragé ; les rhumatisants et arthritiques retirent le meilleur profit d'une cure des eaux sulfureuses thermales, qui de tout temps ont fait la réputation de cette coquette station bas-alpine. Un service d'omnibus relie Gréoux à la gare de Manosque.

Le Mouvement ouvrier

CONVOCATIONS

Union des Chambres syndicales ouvrières des Bouches-du-Rhône. — Commission des finances, ce soir 7 heures, Bourse du Travail, salle de l'Union.

Syndicat des métaux (section de constructions navales). — Réunion du Conseil de la section et des délégués ouvriers, ce soir mercredi, à 7 h. 30, au siège.

Syndicat des ingénieurs-dessinateurs et dessinateurs de la métallurgie et des travaux publics. — Réunion du Conseil d'administration et de la Commission d'études, aujourd'hui mercredi, à 6 heures 30 du soir, Brasserie du Chapitre. Les nouvelles adhésions seront reçues.

Syndicat du Bâtiment. — Conseil ce soir, 8 h. 30, Bourse du Travail, salle 6. Urgence.

COMMUNICATIONS

Parti Socialiste (S. F. I. O.) 8e section. — Demain, à 8 heures 30 du soir, bar de l'Azur, 63, boulevard Chave, assemblée générale. Questions très importantes. Présence indispensable de tous les membres.

Parti Socialiste (S. F. I. O.) 6e section. — Demain, à 7 heures du soir, boulevard de la Blancarde, 88, assemblée générale de tous les adhérents, nomination d'un délégué au Congrès, le camarade Fautrier, secrétaire Fédéral, sera présent. Situation financière, cartes 1918 par le trésorier, communication importante.

Parti Socialiste (S. F. I. O.) 2e section. — Réunion ce soir 6 heures, au bar de l'Etoile, 41, rue Thubaneau.

Excursionnistes Marseillais. — Demain, à 6 h. 30, au siège. Etude sur le Guignol lyonnais et lecture de quelques scènes par M. Jules Vincent.

La Famille. — Demain soir, réunion générale à 6 heures. Lecture de rapports et exposé des excursions pour dimanche prochain.

Comité de solidarité et d'assistance du 8e canton. — Les membres du Comité sont priés d'assister à l'assemblée générale semestrielle ce soir, au siège, boulevard Chave, 63, à 9 heures précises. Compte rendu du fonctionnement du Comité (1er semestre 1918). Statuts, questions diverses. Présence et exactitudes indispensables.

Les Amis de l'instruction laïque Marseille-Blancarde. — Dimanche, 14 juillet, à 3 heures, fête enfantine, présidée par Me Bédarride, avocat. Concert et récompenses diverses.

Les Exploits d'un Escroc

C'est un descendant d'une vieille famille noble de Provence. — Il opérait sous un faux nom.

Aix, 9 Juillet.

Un individu faisait des offres de service pour la vente de produits alimentaires de la région. Il demandait, en même temps, de vouloir bien payer la moitié de la valeur de la marchandise offerte. Mais les destinataires ne revoyaient pas leur argent et ne recevaient aucune marchandise.

Sur la plainte parvenue à la mairie de notre ville, une enquête fut ouverte et l'on apprit que Raoul Rességuier recevait ses lettres à la Poste d'Aix et, dès qu'il avait pris son courrier, repartait pour Marseille. Dimanche, une filature fut organisée par M. Mégy, inspecteur de la police d'Aix, et l'agent Rothier. Au moment où Rességuier venait prendre possession de ses lettres, on le pria de venir au poste ; il s'exécuta de bonne grâce. Il venait de recevoir un pli contenant une somme de 4.083 francs d'une de ses victimes.

Son identité a été établie, c'est le nommé André de Tressemanes-Brunet, d'une vieille et honorable famille aixoise.

Il est, de plus, déserteur des bataillons d'Afrique depuis janvier 1918. Il avait un complice à Marseille. Plusieurs condamnations émaillent le casier judiciaire de cet escroc. Il y a plusieurs années déjà qu'il avait monté une loterie monstre dans des conditions qui seraient trop longues à développer. Ce personnage s'est fait une spécialité de ce genre d'escroquerie.

Parti socialiste S. F. I. O.

Fédération des Bouches-du-Rhône

Le bureau fédéral nous communique :

Le Congrès extraordinaire de la Fédération est définitivement fixé au dimanche 21 juillet, à la Bibliothèque Socialiste, 251, boulevard Baille à 9 h. 30 du matin, avec l'ordre du jour suivant :

1o Ratification de la décision du Conseil fédéral du 24 mars 1918, concernant la coalisation républicaine ;

2o L'*Humanité*, journal officiel du parti ;

3o La situation nationale et internationale. (Cette question d'ordre général, embrasse l'examen de toutes les questions qui ont été soulevées devant le dernier Congrès national de Bordeaux) ;

4o L'organisation des Jeunesses socialistes dans la Fédération des Bouches-du-Rhônes. (Rapport du secrétaire) ;

5o Répartition des mandats aux Congrès nationaux.

Le règlement fédéral, faisant une obligation au bureau d'envoyer les autres questions qui pourraient être portées à l'ordre du jour à la discussion préalable des sections, le délai fixé pour l'inscription de ces questions à l'ordre du jour est porté au 15 juillet. Le Congrès étant extraordinaire, il est rappelé aux sections qu'il ne sera discuté que les questions portées à l'ordre du jour, à cette date du 15 juillet.

A LA GLACE ! AU CHATELET

Cette revue d'été obtient un grand succès avec ses ballets supérieurement réglés, ses défilés, ses attractions originales (La Poursuite filmée) et artistiques (Les monuments de Marseille, nudités).

On admire surtout le grand défilé des indésirables et des bienvenus, glorifiant Marseille, au 2e acte ; il y a là un très beau décor neuf de Salvator Pellegry et un souci de mise en scène impeccable qui fait honneur à la direction et au metteur en scène Harry-Mass.

Tous les soirs, à 8 h. 30... il y aura foule au Châtelet.

Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône

Voici le rôle des affaires qui seront soumises au jury, au cours de la session du 3e trimestre courant, qui s'ouvrira le 15 juillet, sous la présidence de M. Sauze, conseiller.

Lundi, 15 juillet. — Philip Fernand, tentative de vol qualifié.

Mardi, 16 juillet. — Costa Flavien, Grenier Paul, Udini Joseph, Vasserot Merle, Civaldini Noël, vol qualifié et recel.

Mercredi, 17 juillet. — Matin, Tunibarello François, tentative de vol qualifié et tentative de meurtre; soir : Klay Gottlieb, tentative de meurtre.

Jeudi, 18 juillet. — Matin : Murisingo Vincent, vol qualifié; soir : Amador Mathieu et Fernandez Louis, meurtre et tentative de meurtre.

Vendredi, 19 juillet. — Gimtoli Alexandre, de Vivo Joseph, Rousset Benjamin, Punzo Georges, Moreschi Victor, vol qualifié et complicité.

Samedi, 20 juillet. — Gibaud Michel et Garette Lucien, vol et recel.

Lundi, 22 juillet. — Matin : Eckert Marius et Peroni Joseph, vol qualifié; soir : Lebrier Ludovic, attentat à la pudeur.

Mardi, 23 juillet. — Tufano Vincenzo, Piereschi Joseph, Barthélemy Pierre, Bordoni François, Chave Jean-Baptiste, Terracinta Charles, assassinat et complicité.

Mercredi, 24 juillet. — Matin : Bagnis Alexandre et Bertolotto Jacques, vol et qualifié; soir : Kieffer Camille, abus de confiance qualifié.

Jeudi, 25 juillet. — Matin : X... Jacques, faux; soir : Lafon Marie, faux.

Vendredi et samedi, 26 et 27 juillet. — Cazaux André, Rieu Paul, Nicolas Charles, Carrère Lucien, Jourdan Marie, Finaud Marie, Missol Léon, Nissim Béliar, détournement de titre et complicité.

En outre, au cours de cette session, seront jugés par contumace, les individus ci-après : Jullien Marius, Acquatella Thémistocle et Azel François, complot contre la sûreté et l'autorité d'un capitaine de navire; Gardone Guido, abus de confiance qualifié; Noyer Julien, meurtre; Bonnacorsi Gille, recel qualifié; Borghino Dominique, banqueroute frauduleuse; Melani Ferrucci, tentative de meurtre.

Le siège du ministère public sera occupé alternativement par MM. Cénac, substitut, et Siame, avocat général.

GARÇON ! UN KOLA-SPORT

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

VARIETES-CASINO. — Ce soir, à 8 h. 30, dernière irrévocable de *C'est Nature*, qui a dépassé la 300e, et qui va réaliser une dernière salle comble, avec tous ses merveilles interprètes, qui feront leurs adieux. Demain matinée et soirée, *L'Hôtel du Libre-Echange*.

CHATELET-THEATRE. — A 8 h. 30, la revue *A la glace*, avec ses attractions : la poursuite filmée. Ses artistes : Harris, Mass, Marcel Jorge, Maud Nitzel, Jane Morzier, le trio Servatius, Brunet, Pinchon, Maggy-Maupré, Frantz, Guit-Ariel.

PALAIS-DE-CRISTAL. — A 8 h. 30, Sonnelly, Les Cloarecs, Léonce et Liliane, les 4 Dormonde.

LE OUISTITI (10, allées de Meilhan). — A 9 h., succès de la *Grande Revue*. Programme inédit. Il n'y aura pas matinée demain.

CASINO DE LA PLAGE. — Aujourd'hui matinée pour les adieux de Bertin, le célèbre homme protée, jeudi, nouveaux débuts.

ALCAZAR LEON-DOUX. — En matinée et en soirée : *Le Baiser Mortel* et nouveau programme.

Notules Marseillaises

Pavoisement

On peut en parler, puisque nous nous trouvons dans cette période du 4 au 14 juillet, c'est-à-dire entre l'*Independence Day*, fête nationale des Etats-Unis, et le 14 Juillet, notre fête nationale à nous.

Beaucoup de Marseillais qui auraient voulu, le 4 juillet, décorer leurs fenêtres, balcons ou magasins, n'ont pu se procurer les drapeaux américains qui leur étaient nécessaires.

Les quelques-uns que les bazars ont mis en vente ont été enlevés rapidement, sans compter que le manque d'étoffe en avait fait surélever le prix.

On s'est rabattu finalement sur les petits drapeaux en papier, aux couleurs voyantes, que les dames ont épinglés à leur corsage et les hommes à leur boutonnière. L'idée était excellente et l'effet très gracieux.

C'est ce que l'on devrait généraliser pour les fêtes futures.

Quand nous aurons le bonheur d'apprendre la victoire finale et la paix glorieuse, il faudra bien que, partout, nous puissions paroiser et illuminer. On ne pourra que se réjouir de la fin du cataclysme et de la naissance de la Société des Nations qui en empêchera le retour.

Chronique Locale

La Température

Ciel un peu couvert, hier, à Marseille. Le thermomètre marquait, 22 d., à 7 heures du matin; 23 d. 6, à 1 heure de l'après-midi et 21 d. 6, à 7 heures du soir. Maximum, 26 d. 7; minimum, 16 d. 6. Aux mêmes heures, le baromètre indiquait les pressions de 760 m/m 3, 759 m/m 6 et 359 m/m 8. Un vent assez fort du Sud-Est a régné pendant toute la journée.

Ainsi que nous l'avons annoncé, M Lucien Saint, le nouveau préfet des Bouches-du-Rhône, arrivé à Marseille dans la nuit de lundi, a pris hier officiellement possession de ses fonctions.

M. Saint nous arrive précédé d'une grande réputation, réputation d'administrateur et d'artiste, d'homme d'affaires et d'homme d'esprit. Les trois années de guerre qu'il a passées dans le département de la Haute-Garonne ont été marquées, ainsi que se plaisent à le reconnaître nos confrères toulousains, par des initiatives excellentes et nombreuses concernant l'agriculture, le commerce, la bienfaisance, le ravitaillement.

Nous ne doutons pas que ce distingué fonctionnaire ne trouve chez nous toutes les sympathies et tous les concours qui lui sont nécessaires pour mener à bien la tâche qui lui a été confiée.

Nous lui souhaitons, en attendant, la plus cordiale bienvenue.

Rapatriés d'Allemagne. — Un convoi de soixante militaires, anciens prisonniers, dont neuf officiers, rapatriés d'Allemagne, est arrivé, avant-hier soir en gare Saint-Charles. Ces rapatriés ne rentrent pas dans la catégorie de ceux qui doivent être échangés suivant la nouvelle convention de Berne. Ils ont été conduits à la caserne Menpenti en attendant de bénéficier du congé qui leur est réglementairement alloué.

Le 14 juillet tombant cette année un dimanche, l'inspecteur d'Académie des Bouches-du-Rhône fait connaître que les classes des écoles primaires élémentaires et maternelles vaqueront le lundi 15 juillet, à l'occasion de la fête nationale.

Pupilles de la Nation. — Le *Journal Officiel* du 7 juillet contient le décret réglementant les conditions que doivent remplir les établissements particuliers, les fondations, associations et groupements qui ont en garde des Pupilles de la Nation.

Aux termes de l'article 26 de ce décret, ces collectivités du département des Bouches-du-Rhône ont un mois à dater du 8 juillet pour faire parvenir à l'Office départemental, 28, cours Pierre-Puget, les renseignements exigés, ainsi que les noms, prénoms, situation des familles des pupilles dont la garde leur est confiée. On trouvera à l'Office tous renseignements complémentaires nécessaires.

A l'Ecole des Beaux-Arts. — Le maire de Marseille informe le public que l'Exposition des travaux des élèves de l'Ecole des Beaux-Arts aura lieu à cette école du samedi 13 du courant au dimanche 21 inclus.

L'Exposition sera ouverte de 10 heures du matin à midi et de 3 heures à 6 heures du soir.

A propos de pâtes alimentaires. — Un groupe de citoyens des quartiers du Marché central et Notre-Dame-du-Mont, réunis le 7 juillet, sous la présidence de M. Ricard, ont émis un vœu, qui nous est communiqué, et d'après lequel ils demandent au Service du ravitaillement de vouloir bien approvisionner suffisamment de pâtes alimentaires les petits fabricants qui manquent souvent de cette denrée si nécessaire.

La Société des Pâtes Alimentaires Cadou fait savoir à sa clientèle que ses tickets-primes sont toujours valables et qu'elle continue à les rembourser en primes comme elle l'a toujours fait.

Conseil de guerre. — Dans son audience d'hier, le premier Conseil de guerre, présidé par M. le colonel Molard, a condamné à cinq ans de travaux publics le soldat D... J..., du 273e d'infanterie. En février dernier, celui-ci, dont le casier judiciaire est émaillé de neuf condamnations, a dérobé à la gare Saint-Charles, des colis au préjudice de la Compagnie P.-L.-M., puis a déserté en faisant une fausse permission qui lui a servi de feuille de route.

Sept sujets portugais, matelots à bord du X... ont, en novembre dernier, au cours d'une traversée de Marseille à Salonique, dérobé des effets d'habillement destinés à l'armée d'Orient pour les vendre à des Grecs. Deux d'entre eux, en fuite, ont été condamnés à cinq ans de prison. Les cinq autres, défendus par Me Marguerite Isnard, qui a ramené les faits à leur juste valeur, se sont vus infliger deux mois de prison avec bénéfice de la loi de sursis.

Ils partaient pour Salonique. — Sur les quais, avant-hier soir, au moment où ils cherchaient à monter à bord d'un vapeur, des agents arrêtaient les jeunes Joseph Cubisol, 15 ans, et Jacques Romeyer, 16 ans, habitant tous deux Saint-Etienne (Loire), d'où ils étaient partis la veille, à l'insu de leurs parents. Conduits devant M. Taxil, commissaire sous-chef des gardiens de la paix, ils furent trouvés porteurs d'une somme de 140 francs. Ils déclarèrent qu'ils voulaient se rendre à Salonique pour combattre les Bulgares. On les écroua provisoirement pendant qu'on avisait leurs familles, et hier, ils devaient reprendre le train pour Saint-Etienne.

« C'est égal, dit l'un d'eux à M. Taxil, vous auriez pu nous laisser voir Marseille ! »

Nous avons appris avec plaisir que le Consistoire félibréen, dans sa séance du 7 juillet, a décerné le titre de maître en gai savoir à notre confrère, le poète Sfenosa.

Union française pour le suffrage des femmes. — M. Dubois, secrétaire général de la mairie, fera ce soir, à 6 heures, une causerie sur « Le Pouvoir municipal » qui clôturera les cours organisés par l'U. F. S. F. Ces cours et causeries seront repris à l'automne, 69, rue Saint-Ferréol, dans la salle d'escrime.

Société coopérative de consommation des agents P.-L.-M. — Assemblée générale extraordinaire dimanche 21 courant, à 9 heures du matin, Maison de la Mutualité, rue François-Moisson, pour la revision des statuts.

Au Tribunal correctionnel. — Le 18 mai dernier, à Sainte-Marthe, une jeune fille aperçut un nègre qui tentait de s'introduire dans une maison voisine dont le propriétaire était absent. Cette jeune fille, sans plus tarder, s'empara d'un fusil et ainsi armée, s'avança vers le nègre pour l'arrêter. Celui-ci, pris de peur, s'enfuit. Ce que voyant, la jeune fille épaula et fit feu dans la direction du fuyard. Au bruit de la détonation, des témoins accoururent et arrêtèrent le cambrioleur. Ce « mal blanchi », qui était traduit à l'audience d'hier, que présidait M. Villeneuve, a été condamné à deux ans de prison.

— A la suite d'une perquisition opérée le 10 mai dernier, au domicile de Mme Alphonsine Perrin, 11, rue de la Rotonde, la police découvrit dans les appartements de cette femme trois kilos d'opium, dont elle comptait se débarrasser à bon prix. A la suite de ces faits, Alphonsine Perrin, qui comparaissait à cette même audience, très habilement défendue par Me Pollak, en a été quitte avec 3 mois de prison et 200 fr. d'amende.

Le Kinola remplace le vin (dans Phies, Drog. Epic.)

Lycée musical. — Les concours publics de piano, moyen et supérieur, auront lieu demain, à 2 h. de l'après-midi, aux salons Massilia, 1, rue de l'Arsenal.

Chez le Ouistiti. — Fait absolument unique dans les Annales du théâtre, à Marseille, cette période de chaleur que nous traversons, non seulement n'a pas affaibli le succès de la grande revue du Ouistiti, mais l'a encore, si possible, accentué ; les spectateurs, certes, s'épongent le front, mais cela ne les empêche pas de venir en foule toujours plus pressée, et d'applaudir à tout rompre les scènes aussi réjouissantes que spirituelles que nous offre, pour la plus grande joie des Marseillais, le charmant théâtre des allées de Meilhan.

L'Emancipation. — Les instituteurs et les institutrices syndiqués des Bouches-du-Rhône, sont informés qu'une assemblée générale du Syndicat sera tenue, Bourse du Travail, jeudi soir, à 2 heures. Ordre du jour : Projet de traitement ; Congrès fédéral ; divers. — Le secrétaire : *Moisello.*

A la Glace ! la superbe revue locale d'été, à grand spectacle, continue d'obtenir le plus brillant succès au Châtelet-Théâtre. C'est qu'elle fourmille d'esprit et qu'elle est dotée de scènes absolument désopilantes, d'une interprétation hors ligne et d'une mise en scène particulièrement brillante, avec ses grands ballets, ses décors neufs et ses magnifiques tableaux.

Graves accidents. — Vers 7 heures, avant-hier soir, aux chantiers de la Société des Charbonnages des Bouches-du-Rhône, à la Madrague-de-la-Ville, un journalier était fortement pressé par un vagon en mouvement contre une benne. L'infortuné, Jean Biancotto, 43 ans, marié et père de deux enfants, demeurant à Gardanne, avait été grièvement blessé à l'abdomen. Après avoir reçu les premiers soins au poste de secours des chantiers, il a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

— Le même soir, vers 11 heures, en rentrant chez lui, rue Saint-Laurent, 78, le navigateur Joseph Bertin, 28 ans, tombait, à la suite d'un faux mouvement, dans l'escalier de l'immeuble et se blessait grièvement à la tête. Il a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

Un drame rue du Baignoir. — Avant-hier soir, vers 6 heures, dans une chambre d'hôtel, rue du Baignoir, 12, une violente scène de jalousie éclatait entre la lingère Planchat Antonia, 20 ans, et son ami, Théodonio Jean, avec lequel elle vivait maritalement. Ce dernier, rendu furieux, se rua sur la jeune femme, et la frappa de trois coups de couteau à la poitrine, et dans le dos, puis s'enfuit rapidement. La victime a été transportée dans un état grave à la Conception. Le signalement du meurtrier a été transmis à la Sûreté.

Un rat d'hôtel. — Hier, à Saint-Martin, les agents cyclistes de la Sûreté, arrêtaient un nommé Boccignone Félix, 25 ans, garçon d'hôtel, habitant rue Torte, 10, qui essayait de vendre une paire de chaussures de luxe et de grand prix, dont il ne put indiquer la provenance. Une perquisition à son domicile amena la découverte de très nombreux objets, bas et chaussettes en soie, boîtes de fil, pyjamas, imperméables, caoutchoucs, complets, chaussures diverses, d'une valeur de 2.000 francs. Le tout paraît provenir de vols au préjudice de navigateurs et soldats anglais. L'individu avait, en outre, contrevenu à un arrêté d'expulsion. Il a été écroué.

Les rafles. — Sous les ordres de M. Taxil, commissaire sous-chef des gardiens de la paix, deux rafles fructueuses ont été opérées, samedi et dimanche, dans les quartiers du Lazaret, à Saint-Louis, et à la Belle-de-Mai, puis de la gare Saint-Charles. Elles ont amené quarante-deux arrestations de déserteurs, insoumis ou expulsés, dont la plupart ont été maintenues.

— Hier, entre midi et 2 heures, M. Potentier, chef de la Sûreté, accompagné de l'inspecteur Méda, a opéré une autre rafle dans un quartier du Centre. Une quinzaine d'individus dangereux ont été ainsi arrêtés. Tous ont été écroués.

Les vols. — Hier matin, vers 6 heures, le gardien Costa se rendait à son poste lorsque, au bas de la rue de la République, il entendit crier : « Au voleur ! » et vit un jeune homme qui s'enfuyait. Il se mit à sa poursuite, l'arrêta et le conduisit au commissariat spécial. C'était un nommé Ernest Roblin, 16 ans, qui avait enlevé le réticule de Mme Claire Vivarez, 3, rue Vincent-Leblanc. Il a été écroué.

— Par effraction, des malandrins ont pénétré chez M. Florens, rue Thiers, 81, et s'y sont emparés de multiples bijoux évalués à 3.500 francs.

— En son absence, par effraction, des malfaiteurs se sont introduits chez Mme Irma Fauque, place Saint-Michel, 44. Ils s'y sont emparés de l'argenterie, de diverses denrées et liqueurs et d'une certaine quantité de linge, le tout d'une valeur de 1.500 fr.

— Dans la nuit du 7 au 8, des cambrioleurs ont pénétré dans les bureaux et magasins de la coopérative l'Emancipatrice, boulevard Garibaldi, no 30, et s'y sont emparés d'une somme de 69 fr. et de dix-huit cents bons de pétrole. M. Pierre Fourcade, agent de la coopérative, s'est empressé de déposer une plainte.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Au Conseil des adjoints.* — Le Conseil des adjoints qui s'est réuni mardi sous la présidence de M. le maire a solutionné diverses affaires d'ordre administratif et il a décidé, sur la demande de la Commission de surveillance du prix des denrées, d'engager les détaillants à ne pas dépasser, pour la vente à leurs clients, le prix de 2 fr. 20 le kilo pour le rix, et 2 fr. 40 pour les lentilles provenant du ravitaillement civil départemental. Il a, en outre, décidé de confier à M. Poucel Joseph, vice-président du Comité d'action agricole, la nouvelle organisation du service agricole des prisonniers de guerre et la séance a été levée à midi.

Vente de pétrole. — La vente de pétrole se fera aujourd'hui mercredi 10 juillet 1918, au magasin municipal, rue Moussard, 7.

Trouvaille. — Le nommé Alexis Domenico, demeurant restaurant San-Germano, a trouvé deux moutons qu'il tient à la disposition de leur propriétaire.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 10 Juillet

— 186 —

LE COMTE DE Monte-Cristo

QUATRIEME PARTIE

— Et ce sont eux qui t'ont dit ces choses qui te fâchent ? Qu'est-ce donc ? Veux-tu que j'aille le leur demander pour que je puisse m'excuser près de toi ?

— Non, non, fit le regard.

— Oh ! mais tu m'effayes. Qu'ont-ils pu dire, mon Dieu !

Et elle chercha.

— Oh ! j'y suis, dit-elle, en baissant la voix et en se rapprochant du vieillard. Ils ont parlé de mon mariage peut-être ?

— Oui, répliqua le regard courroucé.

— Je comprends ; tu m'en veux de mon silence. Oh ! vois-tu, c'est qu'ils m'avaient bien recommandé de ne t'en rien dire ; c'est qu'ils ne m'en avaient rien dit à moi-même ; et que j'avais surpris en quelque sorte ce secret par indiscrétion ; voilà pourquoi j'ai été si réservée avec toi. Pardonne-moi, bon papa Noirtier.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

Redevenu fixe et atone, le regard sembla répondre : « Ce n'est pas seulement ton silence qui m'afflige ».

— Qu'est-ce donc ? demanda la jeune fille : tu crois peut-être que je t'abandonnerais, bon père, et que mon mariage me rendrait oublieuse ?

— Non, dit le vieillard.

— Ils t'ont dit alors que M. d'Epinay consentait à ce que nous demeurâssions ensemble ?

— Oui.

— Alors, pourquoi es-tu fâché ?

Les yeux du vieillard prirent une expression de douceur infinie.

— Oui, je comprends, dit Valentine ; parce que tu m'aimes ?

Le vieillard fit signe que oui.

— Et tu as peur que je ne sois malheureuse ?

— Oui.

— Tu n'aimes pas M. Franz ?

Les yeux répétèrent trois ou quatre fois :

— Non, non, non.

— Alors tu as bien du chagrin, bon père ?

— Oui.

— Eh bien ! écoute, dit Valentine en se mettant à genoux devant Noirtier et en lui passant ses bras autour du cou, moi aussi, j'ai bien du chagrin, car moi non plus je n'aime pas M. Franz d'Epinay.

Un éclair de joie passa dans les yeux de l'aïeul.

— Quand j'ai voulu me retirer au couvent, tu te rappelles bien, que tu as été si fort fâché contre moi ?

Une larme humecta la paupière aride du vieillard.

— Eh bien ! continua Valentine, c'était pour échapper à ce mariage qui fait mon désespoir.

La respiration de Noirtier devint haletante.

— Alors, ce mariage te fait bien du chagrin, bon père ? O mon Dieu, si tu pouvais m'aider, si nous pouvions à nous deux rompre leur projet ! Mais tu es sans force contre eux, toi dont l'esprit cependant est si vif et la volonté si ferme ; mais quand il s'agit de lutter tu es aussi faible et même plus faible que moi. Hélas ! tu eusses été pour moi un protecteur si puissant aux jours de ta force et de ta santé ; mais aujourd'hui tu ne peux plus que me comprendre et te réjouir ou t'affliger avec moi. C'est un dernier bonheur que Dieu a oublié de m'enlever avec les autres.

Il y eut à ces paroles, dans les yeux de Noirtier, une telle expression de malice et de profondeur, que la jeune fille crut y lire ces mots :

— Tu te trompes, je puis encore beaucoup pour toi.

— Tu peux quelque chose pour moi, cher bon papa ? traduisit Valentine.

— Oui.

Noirtier leva les yeux au ciel. C'était le signe convenu entre lui et Valentine lorsqu'il désirait quelque chose.

— Que veux-tu, cher père ? voyons.

Valentine chercha un instant dans son esprit, exprima tout haut ses pensées à mesure qu'elles se présentaient à elle, et voyant qu'à tout ce qu'elle pouvait dire, le vieillard répondait constamment *non*.

— Allons, fit-elle, les grands moyens, puisque je suis si sotte !

Alors elle récita l'une après l'autre toutes les lettres de l'alphabet, depuis A jusqu'à N, tandis que son sourire interrogeait l'œil du paralytique ; à N, Noirtier fit un signe que oui.

— Ah ! dit Valentine, la chose que vous désirez commence par la lettre N ; c'est à l'N que nous avons affaire ? Eh bien ! voyons, que lui voulons-nous à l'N ? Na, ne, ni, no.

— Oui, oui, oui, fit le vieillard.

— Ah ! c'est *no* ?

— Oui.

Valentine alla chercher un dictionnaire qu'elle posa sur un pupitre devant Noirtier ; elle l'ouvrit, et quand elle eut vu l'œil du vieillard fixé sur les feuilles, son doigt courut vivement du haut en bas des colonnes.

L'exercice, depuis six ans que Noirtier était tombé dans le fâcheux état où il se trouvait, lui avait rendu les épreuves si faciles, qu'elle devinait aussi vite la pensée du vieillard que si lui-même eût pu chercher dans le dictionnaire.

Au mot *notaire*, Noirtier fit signe de s'arrêter.

— *Notaire*, dit-elle ; tu veux un notaire, bon papa ?

Le vieillard fit signe que c'était effectivement un notaire qu'il désirait.

— Il faut donc envoyer chercher un notaire ? demanda Valentine.

— Oui, fit le paralytique.

— Mon père doit-il le savoir ?

— Oui.

— Es-tu pressé d'avoir ton notaire ?

— Oui.

— Alors on va te l'envoyer chercher tout de suite, cher père. Est-ce tout ce que tu veux ?

— Oui.

Valentine courut à la sonnette et appela un domestique pour le prier de faire venir M. ou Mme de Villefort chez le grand-père.

— Es-tu content ? dit Valentine ; oui... je le crois bien : hein ? ce n'était pas facile à trouver, cela ?

Et la jeune fille sourit à l'aïeul comme elle eût pu faire à un enfant.

M. de Villefort entra ramené par Barrois.

— Que voulez-vous, monsieur ? demanda-t-il au paralytique.

— Monsieur, dit Valentine, mon grand-père désire un notaire.

A cette demande étrange et surtout inattendue, M. de Villefort échangea un regard avec le paralytique.

— Oui, fit ce dernier avec une fermeté qui indiquait qu'avec l'aide de Valentine et de son vieux serviteur, qui savait maintenant ce qu'il désirait, il était prêt à soutenir la lutte.

— Vous demandez le notaire ? répéta Villefort.

— Oui.

— Pourquoi faire ?

Noirtier ne répondit pas.

— Mais qu'avez-vous besoin d'un notaire ? demanda Villefort.

Le regard du paralytique demeura immobile et par conséquent muet, ce qui voulait dire : Je persiste dans ma volonté.

— Pour nous faire quelque mauvais tour ? dit Villefort ; est-ce la peine ?

— Mais enfin, dit Barrois, prêt à insister avec la persévérance habituelle aux vieux domestiques, si monsieur veut un notaire, c'est apparemment qu'il en a besoin. Ainsi je vais chercher un notaire.

Barrois ne reconnaissait d'autre maître que Noirtier et n'admettait jamais que ses volontés fussent contestées en rien.

— Oui, je veux un notaire, fit le vieillard en fermant les yeux d'un air de défi et comme s'il eût dit : Voyons si l'on osera me refuser ce que je veux.

— On aura un notaire, puisque vous en voulez absolument un, monsieur ; mais je m'excuserai près de lui et vous excuserai près de lui et vous excuserai vous-même, car la scène sera fort ridicule.

— N'importe, dit Barrois, je vais toujours l'aller chercher.

Et le vieux serviteur sortit triomphant.

II

LE TESTAMENT

Au moment où Barrois sortit, Noirtier regarda Valentine avec cet intérêt malicieux qui annonçait tant de choses. La jeune fille comprit ce regard et Villefort aussi, car son front se rembrunit et son sourcil se fronça.

Il prit un siège, s'installa dans la chambre du paralytique et attendit.

Noirtier le regardait faire avec une parfaite indifférence ; mais, du coin de l'œil, il avait ordonné à Valentine de ne point s'inquiéter et de rester aussi.

Trois quarts d'heure après, le domestique entra avec le notaire.

ALEXANDRE DUMAS.

(La suite à demain.)

Voir le film Monte-Cristo *dans les Cinémas passant les vues* Pathé frères.

L'AVIS DE NOS AMIS

A Marseille et dans d'autres grandes villes du Midi, l'enfance est insuffisamment protégée, nous dit un officier britannique.

Il n'est pour voir que l'œil de l'étranger.

Le voyageur qui, pour la première fois arrive dans un pays, en aperçoit aussitôt les joliesses et les laideurs, lesquelles échappent à l'indigène dont l'œil s'est à la longue blasé.

De même que Marseille a ses beautés, que les Marseillais ne voient plus à force de les avoir trop vues, de même il a ses tares auxquelles notre œil s'est accoutumé au point que nous les trouvons presque naturelles et n'en sommes plus choqués.

La lettre que voici constitue de cela la meilleure démonstration. Nous croirions manquer à un devoir d'honnêteté vis-à-vis de nous-mêmes et de celui qui l'a écrite, en ne la publiant pas, si pénible que soient les réflexions qu'elle contient.

Paris, 27 Juin.

Monsieur le Directeur,

Ayant passé plusieurs semaines encore cette année pour ma santé dans les villes de Marseille, Toulon, Nice, j'ai été frappé d'un regrettable fait qui a frappé également tous les officiers et soldats britanniques et aussi Américains et qui nous a fait beaucoup de peine, car nous aimons beaucoup la France.

C'est que spécialement dans le Midi, on voit tout le temps des bandes d'enfants d'âge scolaire vagabonder dans les rues ou sur les tramways, ou occupés aux non sérieuses besognes de cireurs et de vendeurs de journaux. Prenant de la sorte des habitudes de paresse et de libertinage et aucune habitude de l'effort d'un travail régulier, ils sont conduits fatalement à devenir des fainéants et malfaiteurs nuisibles à la société et plus tard un poids d'assistance ou de répression.

L'autorité publique semble ne pas être assez sévère ni surtout assez constante pour cette chose grave qu'est la protection de la jeunesse contre le mauvais exemple de la rue. Elle devrait agir avec grande fermeté sur les enfants et sur les parents comme dans nos pays de Grande-Bretagne et d'Amérique. Voici comme on y opère :

Tous les enfants d'âge scolaire qui sont sur les voies, promenades ou autres endroits publics pendant les heures de classe, sont saisis par les policemen et gendarmes (ainsi que par tous autres employés publics : agents municipaux de surveillance et d'entretien des voies et promenades publiques, du contrôle des eaux, du gaz, de l'électricité, conducteurs de tramways, etc., qui les remettent aux précédents) et conduits à la station de police où les parents, prévenus, doivent venir les reprendre en versant une amende municipale contre reçu.

Cette méthode est souveraine ; les parents les plus indifférents sont touchés par ce punissement et administrent une sérieuse correction aux enfants qui, craignant parents et autorités publiques, suivent régulièrement la classe et évitent de vagabonder dans les endroits publics.

A la récidive, l'autorité judiciaire est saisie par l'autorité municipale d'une demande d'internement dans un pensionnat.

Il faut dire que dans les villes d'Angleterre et des Etats de l'Union, la presque totalité des enfants déjeunant à la cantine scolaire, n'a donc pas prétexte d'être à la rue dans le milieu du jour. Cette institution devrait être plus développée dans les villes françaises. L'expérience a prouvé que la dépense faite à ce sujet par les villes, est largement compensée par le résultat moral qui en découle. En réalité, c'est de l'argent bien placé : Moins de gredins et de fainéants, d'où pour l'avenir moins de ces lourdes dépenses de police et d'assistance.

Vous me pardonnerez ces réflexions qui ne sont inspirées que par notre profond amour pour le Midi de la France et le désir de voir ses populations si sympathiques débarrassées des éléments indésirables.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, etc.

Major W. SCOTT EVET.
Cameroun Hg. 7. R.

Notre honorable correspondant a tout à fait raison. La jeunesse et l'enfance, dans notre grand Marseille affairé, ne sont pas protégées; elle donne à l'étranger, chaque jour, le spectacle le plus pénible qui se puisse voir. N'oublions pas qu'on peut juger d'une population par l'esprit de ses enfants.

Ce que nous-mêmes n'avons jamais pu obtenir de l'indifférence de nos autorités locales, nos amis étrangers l'obtiendront-ils ? Nous le souhaitons sans toutefois oser l'espérer trop.

Il faudra bien tout de même qu'après la guerre nous portions d'une façon ou d'une autre le cautère sur cette plaie.

MAX AUBRAY.

LES RESTRICTIONS

Le prix du charbon

Le maire de Marseille informe la population qu'en raison des modifications apportées aux tarifs des charbons des mines françaises, par les arrêtés ministériels des 31 mars, 17 avril, 6 juin et 24 juin 1918, les prix de vente des charbons vendus au détail pour les besoins domestiques, dans la commune de Marseille, sont fixés ainsi qu'il suit :

Lignites, 8 fr. 60 ; houilles, 10 fr. 30 ; ovoïdes, 11 fr. 70 ; anthracites noisettes, 11 fr. ; anthracites mottes, 11 fr. 50 ; anthracites moyens, 12 fr. les 100 kilos, poids net, rendus à domicile.

Marseille et la Guerre

Œuvre des pupilles de l'école publique

Le Comité de l'Œuvre des Pupilles de l'Ecole publique, orphelins de guerre, vient de décider d'accorder à tous les orphelins qu'elle a pris sous son patronage, un nouveau secours de 25 fr. Des listes ont été demandées à Mmes les directrices et à MM. les directeurs des écoles publiques du département. Prière à celles et à ceux qui ne les ont pas encore envoyées, de se hâter. Il leur est expressément recommandé de lire les instructions qui ont été envoyées et de s'y conformer : il s'agit de tous les orphelins qui remplissent actuellement les conditions voulues pour être secourus. Si des erreurs ont été commises, les réparer en adressant immédiatement à l'Inspection académique une nouvelle liste indiquant simplement le nom, le prénom, l'âge des orphelins à secourir.

Dans la répartition qui est en cours, et qui devra s'achever avant la fin juillet, figureront, hélas ! plus de 2.000 orphelins. Et encore convient-il d'ajouter à ce nombre, près de 1.000 autres que le Comité de répartition des fonds de secours aux orphelins de la guerre, dont le siège social est 33, rue Bonaparte, à Paris, a bien voulu adopter sur la proposition de l'Œuvre des Pupilles.

Et ainsi, grâce aux fonds de l'Etat, grâce surtout aux souscriptions que les élèves de nos écoles font chaque semaine, plus de 3.000 orphelins seront secourus. La répartition nouvelle portera sur une somme de 80.000 fr. environ.

Mmes les directrices et MM. les directeurs des écoles de Marseille, qui le désirent, peuvent retirer la somme qui est destinée à leur école jeudi 11 et lundi 15 juillet, de 9 heures à midi, chez le trésorier général de l'Œuvre, M. Conil, directeur de l'Ecole primaire supérieure, rue Beaujour, assisté de M. Gaston Davin, trésorier de la circonscription Sud. Les autres directrices et directeurs recevront ce qui leur revient au moyen d'un chèque postal payé à domicile.

LES AGRESSIONS

Cours du Chapitre. — Rue Bouterie. Quai du Port. — Rue Loubon. — La bande de Saint-Louis.

Les agressions continuent.

Cours du Chapitre, l'autre soir, M. Collomb Julien, habitant rue Marengo, 110, était assailli par deux individus qui le rouèrent de coups et le dépouillèrent d'une somme de 90 francs et de sa montre.

Le même soir, rue Bouterie, un tirailleur était dépouillé de son portefeuille et blessé d'un coup de couteau à la cuisse gauche.

Peu après, quai du Port, un autre militaire était volé de son argent et blessé d'un coup de couteau dans le dos. Ces deux blessés ont été conduits à l'hôpital.

Le même soir, rue Loubon, un travailleur espagnol était entouré par plusieurs individus et à demi assommé à coups de crosse de revolver après avoir été dépouillé de son argent et ses papiers.

Nous avons signalé l'audacieuse agression dont MM. Nollet, vétérinaire ; Fina, laitier, et le garçon de ce dernier, Buhler, avaient été victimes, le 22 juin dernier, à Saint-Louis. Assaillis par une bande d'une quinzaine de chenapans, armés de revolvers, ils furent dépouillés d'une somme de 240 francs. L'enquête démontra que la terrible bande n'avait pas moins commis de six agressions dans la même soirée, puis avait tenté de faire le sac du débit de Mme Elisa Arnaud, en plein Saint-Louis. Les minutieuses indications recueillies par M. Bertani, commissaire, et M. Zwengelstein, secrétaire de police, ont permis, avant-hier, à la brigade Faraud, de la Sûreté, de mettre la main sur une partie de l'audacieuse bande. Voici les noms des individus arrêtés : Ibanès Garcia, 22 ans ; Ricardo Carcelès, 21 ans ; Gonzalès José, 19 ans ; Rochas Frédéric, 23 ans ; De Haro Gabriel, 16 ans ; Canova Solida, 48 ans ; et Maignan Marius, 18 ans. L'enquête et les recherches se poursuivent. — E. L.

La Provence pour le Nord

L'Œuvre de Provence est informée que le train de ravitaillement expédié par elle en pays occupé est arrivé à destination.

M. Estrine, président du Comité de Marseille, a reçu, de Mme le docteur Mulon, les meilleures nouvelles des deux cents petits Parisiens hospitalisés dans la zone de l'intérieur par les soins de l'Œuvre de Provence.

M. Louis Moynier, président du Comité d'Orange, nous communique une liste de souscription (la troisième de ce Comité), à joindre au relevé général de recettes, dernièrement publié :

Troisième liste du Comité d'Orange :

Mme Combier, 5 fr. — M. Boussier, 5 fr. — Agents du service de l'Exploitation P.-L.-M., 40 fr. 50. — M. C. Bonnefoy, 10 fr. — Un vieux zouave, 5 fr. — MM. Fallon, Augier, Gleize, quêteurs, 461 fr. 90. — Liste de souscription de Sainte-Cécile, 296 fr. 10. — Commune de Sainte-Cécile, 50 fr. — Commune de Lagarde-Faréol, 40 fr. — Liste de souscription de Valréas, 827 fr. 65. — M. G. Clapier, 20 fr. — Mlle A. Clapier, 20 fr. — Commune de Vaison, 150 fr. — Commune de Séguret, 20 fr. — M. Soulier, 20 fr. — Commune d'Uchaux, 20 fr. — Liste de souscription de Saint-Marcelin, 5 fr. 55. — Commune de Sablet, 25 fr. — Commune de Sérignan, 50 fr. — Commune de Villedieu, 50 fr. — Commune de Caderousse, 10 fr. — M. le docteur Féraud, 25 fr. — 2e liste de souscription de Valréas, 202 fr. 45. — M. et Mme V. D., 20 fr. — Liste de souscription Rionnet, 54 fr. 70. — Commune de Violès, 25 fr. — M. de Bézause, 50 fr. — Commune d'Orange, 500 fr. — Intérêts de bons de la Défense nationale, 767 fr. 50.

Total de la troisième liste du Comité d'Orange.................... **3.776 fr. 35.**

Le dernier relevé général des recettes était de 566.170 fr. 65. Avec la liste précédente, la souscription publique de la Provence pour le Nord s'élève à **569.947 francs.**

Dans cette somme, ne sont pas compris les 500.000 francs que le Conseil général des Bouches-du-Rhône a réservé pour les employer en coopération avec l'Œuvre de Provence.

Les Licences d'importation des Denrées alimentaires

Paris, 9 Juillet.

Pour mettre fin aux trafics regrettables des documents portant licence d'importation de denrées alimentaires, et notamment de vins étrangers, un décret, qui paraît ce jour à l'*Officiel*, stipule que les prescriptions du décret du 19 mars 1918, fixant le caractère rigoureusement personnel de ces titres et documents, seront désormais sanctionnées par les peines prévues par la loi du 10 février 1918.

LES EXAMENS

BACCALAUREAT

Aix, 9 Juillet.

Sont admissibles aux épreuves orales du baccalauréat :

Première partie. — A. — A Aix : MM. Benoit, Denante, Fortoul, Giraud, Granier, Maurel Auguste, Paget, Philibert, Verny.

A Marseille : MM. Bourdet, Crétinon, David, Calmet, Guende, Hancy, Isemein, Juillan, Lachaze, Laplane, Laurens, Philip, Poinso, Poli, Roux, Simon, Tielon (Timon David), Vlasto, Voll.

A Avignon : MM. Aubanel, Combel, Faure de Sardiges, Fraisse, Valabrègues Charles.

A Draguignan : MM. Bouisson, Peyreque, Stuerga.

A Toulon : MM. Baccialone, Barthal, Campos, Hugueney, De Camps, Laure, Maurel Joseph.

A Nice : MM. Laugier, Capurt, Colombet, Demongeol, Despois, Hugon, Lavagna, de Monléon, Mlle de Monléon, Santiano.

B. — A Aix : Mlle Avon, MM. Beldocchi, Barrier, Bellier, Berlé, André Brieugne, Mlle Carrière, Chéris, Constant, Daumas, Goubert, Mlle Imbert Marie, Imbert Suzanne, Léautaud, Lyon, Marbot, Maurin, Mlle Michel, MM. Nicolas, Nogues, Reymond, Sardou, Valay, Vallier, Colombier, Valran.

A Marseille : Mme Alepée, MM. Artaud Charles, Artaud Henri, Mlle Askanar, Mlle Athenoux, MM. d'Azambuja, Barthélemy, Bayol, Mme Crémieu, M. Balesta, Mlle Bezault, M. Bourguet, Mlle Bruel, MM. Campinchi, Camugli, Mlle Capelli, MM. Carabelli, Cerati, Chausse Jean, Genoullat, Gilard, Goiran, Mlle Graverol, MM. Hancy, Jombert, Joucla, Jouvin, Lambert, Lapierre, Larrat, Mlle Maisonobe, M. Maire, Mlle Maurras, MM. Mouret Maurice, Oddo, Parigi, Mlle Peretti, MM. Peytavin, de Garam, Mlle Rey, M. Romain, Mlle Roux, M. Ruau, Mlle Salvacy, MM. Stefani, Teissier, Mlle Valabrègue, M. Venture.

A Avignon : MM. Bagnol, Chapelle, Bongier, Dupont, Favère, Fontagnière, Leclerc, Testanière.

A Digne : Mlle Audran, MM. Berthier, Bondil, Chauvet, Escartefigue, Esmieu, Astier, Giraud, Mlle Lanzalati, M. Saint-Etienne.

A Toulon : M. Aurran, Mlle Autié, MM. Castel, Conjard, Fabre, Freuille, Latil, Mlle Rossi, MM. Roux, Verbruggen.

A Nice : M. Angelesco, Mlle Angelesco, MM. Barki, Bernardini, Bonnandel, Mlle Bosano, MM. Cabrident, Carles, Cauvin, Mlles Dana, Degauque, Delfage, MM. Geblesco, Guichard, Delamorte, Felines Hector, Mlle Lejeune, MM. Lersch, Levasseur, Mlles Lombard, Maurel Emmanuelle, M. Malafosse, Mlle Masse, MM. Masseglia, Monnet, Negresco, Mlle Pages, M. Paris, Mlle Passeron, M. Pellegrin, Mlle Pellegrin, MM. Petit, Philip, Prince, Mlles Quemin, Robert, MM. Sanson, Sartorio, Mlle Stini, Théron, Tiktimar, M. Vadon.

C. — A Aix : MM. Campestre, de Coye, de Castelet, Lescouret, Reynier, Roque, Trotebas, Villemint.

A Marseille : MM. Archange, Baye, Bert, Blanc, Boéry, Borelli, de Bovis, Brun, Cade, Caucanas, Chapel, Mlle Combe, MM. Dellac, Dutertre, Engi, Fabre, Garbit, Gibert, Fraffigna, Hauser, Imbert, Lerychi, Lubrano, Macé, Maganan, Maluski, Marsat, Mlle Mergier, MM. Monteur, Vil, Montus, Moreau, Mostovoy, Oneta, Mlle Ortalo, M. Paillas, Parigi, Plantevin, Platon, Ripert, Rostand, Roubaud, Rousselier, Salen, Séjourné, Sourd, Stagnaro, Valensi, Verdeuil, Vignes.

A Avignon : MM. Aubéry, Blanc, Brun, Chenivesse, Deleuze, Dor, Dupont de Ligonnès, Genin, Guby, Guigue, du Laurens d'Oiseley, Magnet, Maistre, Michelier, Pozzi di Borgo, Rebière, Simon, Sourd, Surle.

A Digne : MM. Abram, Ariaud, Barbarin, Bay, Daumas, Gery, Jourp.

D. — A Draguignan : MM. Crouzet, Gaydon.

A Toulon : MM. Benedetti, Bernard, Bouillot, Bouis, Boyer de Camprieu, Brunot, Coqtelin, Dubois, Duprand, Gabert, Garnier, Laffay, Laurent, Nivet, Reynier, Robert, Rocchesani, Salomon, Sauvaire, Segond, Tardieu, de Taxis, Van Gaver.

A Nice : Abol, Andreolti, Aubry, Bailet, Brauligam, Cauvin, Chazelas, Cotte, Croveito, Duruel, Estradier, Fabiani, Gaida, Guillon, Laugier, Mauchision, Mauric, Mayrargne, Pequilhon, Picard, Raffin, Robert, Escoffier, Simonod, Sterlin, Thioust, Toussaint, Troussier.

FACULTE DE DROIT D'AIX

Sont admis :

2e année (1re partie) : Lescudier, Magnin (très bien, éloges); Cassan (bien), Wrischner (assez bien), Mlle Bourguet, de Raoulx-Crozet, Tanicht, Jaubert.

1re année (1re partie) : Bourdier de Beauregard et Miles Xardel et Perrin (bien); Ortalo, Mlles Brugère et Clément (assez bien); Bélissaire, Mengeon, Mitaux, Paris, Atchinovitch, Djoukich, Stéfanevitch, Yovanovitch, Joucla.

3e année (1re partie) : Astier et Voulovitch (très bien); Carabelli (bien); Martin (assez bien); Boisset, Evesque, Lévy, Valensi, Vidal.

BREVET ELEMENTAIRE ET ECOLE NORMALE

Les épreuves écrites du brevet élémentaire (aspirants) et du concours à l'Ecole normale d'instituteurs auront lieu le 16 juillet, à *Aix*, au Lycée de jeunes filles (entrée, place des Prêcheurs, appel à 7 h. 30) ; à *Marseille*, à l'Ecole primaire supérieure de garçons de la rue Beaujour (appel à 7 heures).

Une nouvelle Voie ferrée Turin-Lyon-Bordeaux

Lyon, 9 Juillet.

Le Comité du 45e parallèle, réuni à Lyon, sous la présidence de M. Gérald, député, a demandé l'exécution rapide d'une ligne Turin-Lyon-Limoges-Bordeaux, sans préjudice des projets destinés à relier les ports français avec l'est du pays.

Un Poilu bigame

Paris, 9 Juillet.

Le canonnier Darasse, du 217e régiment d'artillerie, se trouvant en 1917 en Alsace reconquise, à Saint-Amarin, convola en justes noces avec une demoiselle Necker. Or, Darasse était déjà marié depuis onze ans, à Nîmes.

Il a comparu devant le cinquième Conseil de guerre, qui l'a condmané, pour bigamie à cinq ans de prison.

DE 9 HEURES DU SOIR A 4 HEURES DU MATIN

DERNIERES DEPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

LA GUERRE EN ORIENT

Sur le Front de Macédoine

Communiqué officiel

Paris, 9 Juillet.

Communiqué de l'armée d'Orient du 8 :

Dans la région comprise entre le Devoli et la Tomorita, nos troupes ont complété leur succès en enlevant de haute lutte toute la crête de Bofnia, entre Gafa-Becit et Mali-Gjarperit. Le nombre des prisonniers faits sur l'ennemi s'élève à cent trente.

A notre gauche, les troupes italiennes, opérant en liaison avec les nôtres, ont enlevé les hauteur de Gava-Devris, et continuent à progresser sur la rive gauche de la Tomorica.

L'infanterie et l'artillerie ennemies ont manifesté une assez grande activité sur le front de Macédoine, en particulier dans la boucle de la Cerna, où cinq groupes d'assaut ont tenté de pénétrer dans nos lignes, mais ont subi un échec complet et éprouvé des pertes sérieuses.

La Défense de Paris

Paris, 9 Juillet.

Le groupe des députés de la Seine s'est réuni sous la présidence de M. Puech. M. Galli a exposé au groupe le nombre et l'emplacement des armées qui couvrent le camp retranché de Paris. Les explications de M. Galli ont donné pleine satisfaction au groupe.

Les Américains reconstruiront les Usines du Nord de la France

Paris, 9 Juillet.

M. Gustave Dubar, membre délégué de la Chambre de Commerce de Lille, a adressé à M. Walter V.-R. Henry, président de la Chambre de Commerce américaine, la lettre suivante :

Monsieur le Président,

Au banquet de la Chambre de Commerce américaine vous avez dit : « Puisque c'est pour nous que vos villes ont été mises à sac, vos hauts-fourneaux incendiés, vos usines démantelées, c'est à nous de vous les reconstruire et nous le ferons ! » Ces paroles ont produit parmi nous, les réfugiés de la région occupée, une grande émotion et nous ont apporté au milieu de nos tristesses un éclair de joie.

J'ai tenu à vous dire tout de suite notre profonde reconnaissance en attendant que les représentants des Chambres de Commerce se réunissent pour vous porter, à vous et à votre Chambre qui représentez ici les industriels et les commerçants de la grande nation américaine, une expression plus solennelle de leur gratitude et de leur grande amitié.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée et de mes sentiments dévoués.

Signé : Gustave DUBAR.

La Russie et les Alliés

Kerensky devant le Comité parlementaire d'action à l'étranger

Paris, 9 juillet.

Le Comité parlementaire d'action à l'étranger a reçu aujourd'hui M. Kerensky. Les membres des Commissions des Affaires Extérieures du Sénat et de la Chambre avaient été convoqués. La réunion, présidée par M. Franklin-Bouillon, était très nombreuse et des parlementaires de tous les partis étaient présents.

M. Kerensky a tenu à déclarer très nettement qu'il ne se présentait pas en France comme un homme de parti, mais simplement comme un citoyen russe, désireux de s'entendre avec les hommes politiques de tous les partis sur les meilleurs moyens de rendre à sa patrie toute sa force d'action dans la crise actuelle. Il a exposé en détail la situation en Russie et a indiqué les mesures qu'il considère comme nécessaires de prendre immédiatement dans l'intérêt commun de son pays et des Alliés.

MM. Barthou, Delahaye et plusieurs autres membres lui ont posé diverses questions sur les événements de la révolution auxquels il a été mêlé pendant l'année 1917. Après y avoir répondu, M. Kerensky a montré le danger que court la Russie en raison de la paix de trahison conclue à Brest-Litovsk, paix suivie d'une mainmise chaque jour plus forte de l'Allemagne sur le pays. Il a préconisé une intervention fraternelle immédiate des Alliés, pour continuer, sur le territoire russe, la lutte commune contre les empires centraux.

M. Franklin-Bouillon, en remerciant l'orateur de son exposé, a tenu à affirmer, avec l'assentiment unanime des assistants, la volonté unanime de tous les partis de continuer à considérer la Russie comme une Alliée. Tous ceux qui, en Russie, veulent reprendre le combat, sont assurés du concours absolu de la France pour les aider dans cette tâche.

Une Crise politique en Espagne

LES DEPUTES AMIS DE L'ENTENTE REFUSENT DE SIEGER

Madrid, 9 Juillet.

Les partis de la minorité de la Chambre ont publié la note officieuse suivante :

Les représentants des partis minoritaires réformistes, républicains, socialistes, se sont mis unanimement d'accord pour publier ce qui suit : 1° L'attitude de la minorité, dans la séance du 6 juin, a été dictée par le fait que le projet contre l'espionnage constitue une dérogation aux principes constitutionnels et aux lois organiques puisqu'il tend à abuser de la majorité gouvernementale pour étouffer l'opposition et rendre stériles tous débats ; 2° Les représentants de la minorité décident de ne plus siéger à la Chambre en raison de l'attitude du gouvernement qui paraît décidé à négliger l'opposition pour utiliser seulement les forces qui lui sont dévouées détruisant ainsi l'efficacité du régime parlementaire ; 3° Ils se proposent en dehors de la Chambre de contrôler et de critiquer tous les actes du gouvernement par tous les moyens appropriés, notamment en maintenant dans le peuple une protestation continuelle contre la violence des procédés par quoi le gouvernement a obtenu l'approbation de la loi dite contre l'espionnage, loi qui, de fait, nuira aux nations qui représentent dans la lutte la cause de la civlisation et de la justice et qui compteront toujours sur l'ardente sympathie des forces démocratiques que les minorités représentent dans le Parlement espagnol.

LE CONGRÈS DES POUDRES

Paris, 9 Juillet.

Le Congrès des poudres a tenu, cet après-midi, sa deuxième séance à la Bourse du Travail. Au cours des deux réunions d'aujourd'hui, le Congrès, après avoir élu son bureau, a entendu la lecture des rapports moraux et financiers qu'il a approuvés. Il a procédé ensuite aux élections des délégués au Bureau confédéral.

Les séances sont absolument privées et aucune communication ne sera faite à la Presse. Le Congrès se terminera le 13 juillet.

Le Succès de nos Contre-attaques

5.400 prisonniers depuis le 15 juin

Communiqué officiel

Paris, 9 Juillet.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Au sud de l'Aisne, une contre-attaque ennemie sur les positions que nous avons conquises dans la région de la ferme de Chavigny, a échoué sous nos feux.

Le chiffre des prisonniers que nous avons faits, au cours de l'attaque de ce matin, à l'ouest d'Antheuil, atteint cinq cent trente. Nous avons capturé, en outre, une trentaine de mitrailleuses.

Journée calme sur le reste du front.

Communiqué anglais

9 Juillet, soir.

Sur le front britannique rien de particulièrement intéressant à signaler.

AVIATION. — Bien que les nuages soient restés bas durant la matinée du 8 juillet, et que des orages aient éclaté plus tard dans la journée, nos aéroplanes ont fait de nombreuses opérations photographiques et du travail de reconnaissance pendant les intervalles de beau temps.

L'activité aérienne de l'ennemi a été faible. Sept appareils allemands ont été détruits, six obligés d'atterrir désemparés. Quatre des nôtres ne sont pas rentrés.

Dix-neuf tonnes de bombes ont été lancées, principalement sur les embranchements de voies ferrées de Roulers, Tournai et Wavrin, et sur les dépôts de Warneton et Bac-Saint-Maur. Il a été impossible de voler pendant la nuit.

Communiqué américain

9 Juillet, 21 heures.

Rien à signaler.

Sur le Front français

LA SITUATION MILITAIRE

Paris, 10 Juillet, 2 h. 15.

Deux nouvelles opérations de détail, couronnées de succès, l'une et l'autre, viennent d'être exécutées sur le front français au cours des dernières vingt-quatre heures.

La première a eu lieu le 8 juillet, au sud de l'Aisne, dans la région de la ferme Chavigny, située au nord-ouest de Longpont. Elle avait pour objectif de refouler l'ennemi des abords de la forêt de Retz. Après une préparation d'artillerie d'une demi-heure, notre infanterie déboucha rapidement des lisières de la forêt, sur un front de deux kilomètres et demi. Il était 8 heures du matin, très vivement nos vagues d'assaut progressèrent. Elles gagnèrent environ 1.200 mètres en profondeur et atteignirent la ferme Chavigny, ainsi que les croupes qui commandent cette position au Nord et au Sud.

La réaction de l'artillerie ennemie fut tardive et faible. Quant à l'aviation allemande, elle ne réagit que deux heures après le commencement de l'attaque.

Le nombre des prisonniers s'est élevé à 347 hommes valides, dont 4 officiers.

Pendant la nuit qui a suivi, l'artillerie allemande s'est montrée fort active vers la ferme Chavigny. Plusieurs contre-attaques ont été repoussées, même dans la matinée du 9. Nos gains ont été élargis et nous avons fait une vingtaine de nouveaux prisonniers, dont un officier.

L'autre action a été menée dans la nuit du 8 au 9, à 3 heures, entre Montdidier et l'Oise, à l'ouest de Antheuil. Elle était appuyée par des chars d'assaut. Nous avons pénétré dans les positions ennemies sur un front de près de quatre kilomètres, près de la ferme des Loges et de la ferme Porte. Nous avons poussé, sur certains points, jusqu'à une profondeur de 1.800 mètres ; 530 prisonniers valides, dont 14 officiers, y compris un major, sont restés entre nos mains. Une contre-attaque a été repoussée à la ferme des Loges. Nous avons maintenu l'occupation de ces deux fermes et amélioré encore nos positions.

Cette série de contre-attaques, en dehors du terrain qu'elle nous rend et qui améliore nos positions en vue de la reprise de l'offensive allemande, est encore fructueuse, puisqu'elle nous a rapporté plus de 5.400 prisonniers, dont une soixantaine d'officiers, depuis la fin de la dernière offensive allemande au nord de Compiègne.

Sur le reste du front, la nuit du 8 au 9 a été assez agitée. De l'est re Reims à l'Argonne il y a eu de nombreuses patrouilles, des coups de main, des tirs violents d'artillerie. La journée du 9, au contraire, a été relativement calme sur l'ensemble du front.

Les résultats de nos actions locales

Paris, 9 Juillet.

Depuis la fin de la dernière offensive allemande au nord de Compiègne, bien qu'aucune action de grande envergure n'ait eu lieu sur notre front, nous n'avons pas cessé cependant de harceler l'ennemi par des opérations de détail, qui nous ont permis d'améliorer nos positions en plusieurs endroits, notamment dans les régions d'Antheuil, de Moulin-sous-Touvent, de Cœuvres, aux lisières de la forêt de Villers-Cotterets, au bois de Belleau, dans la région de Vaux et de la cote 204.

Ces actions locales nous ont rapporté un nombre appréciable de prisonniers. C'est par paquets de 50, de 100, parfois même davantage, que nous les avons ramassés. En additionnant ceux que nous avons faits depuis le 15 juin, en coopération avec les troupes américaines, qui se sont particulièrement distinguées au bois de Belleau et à Vaux, on arrive ainsi à un total de plus de cinq mille quatre cents, dont une soixantaine d'officiers.

Une délégation italienne sur le front

Front français, 9 Juillet.

De notre correspondant de guerre accrédité aux armées :

La délégation parlementaire italienne du commerce, avant de quitter la France, s'est rendue au front, pour saluer les soldats italiens, portant à chaque soldat un souvenir de la patrie.

Reçue par le général commandant les forces italiennes, la délégation a visité des positions intéressantes, trouvant magnifique l'esprit des troupes.

Au Conseil municipal de Paris

La situation financière. — Les rues des Alliés et la fête du 14 Juillet

Paris, 9 Juillet.

M. Louis Dausset, rapporteur général du budget de la ville de Paris, vient de saisir ses collègues d'un travail sur la situation financière municipale, dans lequel il préconise de nouveau l'émission d'un grand emprunt à long terme, pour l'extinction de la dette flottante qui n'est pas loin d'atteindre le milliard.

La 4e Commission du Conseil municipal a décidé que le quai de la Conférence prendra le nom de cours Albert-Ier ; l'avenue d'Antin deviendra l'avenue Victor-Emmanuel-III ; l'avenue de l'Alma, avenue George-V ; une partie de la rue Pierre-Charron prendra le nom de Pierre-Ier-de-Serbie.

Ces décisions seront soumises à la ratification du Conseil municipal avant le 14 juillet, et les plaques devront être posées pour le jour de la Fête Nationale. A cette occasion, une cérémonie aura lieu à l'Hôtel de Ville, en l'honneur des ambassadeurs et ministres des puissances alliées, à laquelle assistera le président de la République.

LA CRISE ALLEMANDE

La Démission de von Kuhlmann acceptée par l'Empereur

L'amiral de Hintze aux Affaires étrangères

Bâle, 9 Juillet.

On mande de Berlin, de source autorisée, que l'empereur a fait droit à la demande de démission de M. de Kuhlmann. On prévoit que l'amiral de Hintze, ministre actuel d'Allemagne à Christiania, serait appelé à lui succéder au ministère des Affaires Etrangères. Cependant, une décision définitive à cet égard n'a pas encore été prise.

Bâle, 9 Juillet.

Le silence qui s'était fait autour de la personne de M. de Kuhlmann, après les premières discussions passionnées soulevées par son dernier discours, avait pu faire croire qu'il resterait à son poste, au moins provisoirement, malgré les bruits de départ qui avaient couru avec persistance à Berlin, dès le 27 juin. La *Gazette de Francfort* de ce matin encore, dans un télégramme de Berlin, disait : « Le voyage de M. de Kuhlmann au grand quartier, s'expliquait très suffisamment par toutes les questions actuellement à l'ordre du jour, sans qu'il fut besoin de le mettre en rapport avec son dernier discours et avec la présence purement accidentelle à Berlin, de certaines personnalités de la politique extérieure de l'Allemagne.

La façon dont le *Vorwaerts* avait écrit que le départ de M. de Kuhlmann entraînerait nécessairement après lui, celui du comte Hertling, avait aussi pu faire illusion à ceux qui croient à l'influence du Reichstag dans les changements ministériels en Allemagne, mais déjà la *Gazette de Cologne* du 30 juin avait écrit : « La personnalité de M. de Kuhlmann sera jugée et doit l'être d'après l'ensemble de son activité. Quel que soit le jugement, il faut laisser aux autorités qualifiées le soin de le porter. L'empereur seul a à décider des personnes qui mettent à exécution le programme du gouvernement ».

En réalité, le sort de celui que la majorité du Reichstag avait accueilli avec une bruyante satisfaction, qu'elle considérait comme le défenseur au sein du gouvernement de sa fameuse résolution de paix, que le chancelier qu'ele avait été personnellement recevoir à la gare comme un triomphateur à son retour de Brest-Litovsk, le sort de M. de Kuhlmann était réglé depuis la séance du 25 juin.

Comme pour M. de Bethmann-Hollweg, à un an d'intervalle, presque jour pour jour, M. de Kuhlmann tombe sous les coups des conservateurs et des pangermanistes, qui ont des organes et des représentants tout puissants. Les milieux militaires ne peuvent pas lui pardonner d'avoir douté de la force militaire de l'Allemagne, d'avoir avoué que ses armes sont incapables de lui donner la victoire qu'elle veut, dont elle a besoin.

Bâle, 9 Juillet.

Agé de 54 ans, l'amiral de Hintze fut d'abord officier de marine. Il avait été nommé, en 1903, attaché naval de l'Allemagne auprès des pays scandinaves. Très estimé du kaiser, auprès de qui il fut attaché à deux reprises, en 1906 et en 1908, comme adjudant, il quitta la marine avec le grade de contre-amiral en 1911 pour les Affaires étrangères. Il débuta au Mexique d'où il fut nommé après la guerre à Pékin. Il en revint après que la Chine eut rompu les relations diplomatiques avec l'Allemagne. Il avait été nommé en juin 1917 à Christiania où les affaires retentissantes auxquelles il fut mêlé sont encore présentes à toutes les mémoires.

Les organes de droite, qui vantaient son énergie et son activité, l'avaient déjà, à plusieurs reprises, présenté comme un candidat au poste de secrétaire aux Affaires étrangères, et notamment lors de la nomination de M. de Kuhlmann. Ces recommandations suffiraient, si on était tenté d'oublier que M. de Hintze fut officier jusqu'à l'âge de 47 ans, pour donner sa véritable signification à la nomination, dans les circonstances actuelles, de ce contre-amiral aux Affaires étrangères.

Une affaire Bolo aux Etats-Unis

New-York, 9 Juillet.

M. Rumely, vice-président, trésorier du Mail and Express Company, propriétaire de l'*Evening Mail*, a été arrêté dans la soirée dans les bureaux de l'attorney général Lewis sous l'accusation de faux témoignage pour la déclaration qu'il a faite à M. Palmer, séquestre des biens ennemis.

L'attorney général Lewis accuse M. Rumely d'avoir agi, au nom du gouvernement impérial allemand, lorsqu'il a acheté les actions du Mail and Express Company au mois de juin 1917 et de ne pas avoir révélé qu'il était en relations avec Bernstorff Albert, attaché commercial allemand, lorsqu'il a fait sa déclaration à M. Palmer.

L'attorney général accuse M. Rumely d'avoir d'avoir touché du gouvernement allemand par l'intermédiaire de Bernstorff Albert un million 361.000 dollars pour des transactions et l'achat du *New-York Evening Mail* et dont les paiements viennent d'être découverts à la suite d'une enquête des agents du ministre de la Justice et de l'attorney général.

Sur le Front italien

Communiqué officiel

Rome, 9 Juillet.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

Tout le long du front, tirs d'artillerie habituels et activité de nos patrouilles. Une attaque ennemie au Cornone (sud du Sasso-Rosso) a été promptement repoussée.

En Albanie, notre action continue. A l'aile gauche, après une préparation d'artillerie à laquelle ont contribué efficacement les monitors de la marine britannique, l'infanterie partant de la basse Vojussa a occupé, au cours d'une âpre lutte, les hauteurs entre le Levant et le monastère de Pojani, pendant que la cavalerie passant entre les pentes ouest de la Malakastra et la mer tombait hardiment sur les derrières de l'ennemi et interrompait à Metali les ponts sur le Semeni.

Au centre, les très fortes positions de Cafa-Glata et de Corocof, opiniâtrement défendues par l'ennemi, sont en notre possession. A la tête du Momorica, nous avons enlevé les hauteurs de Cafa-Devris.

Les aéroplanes britanniques apportent une contribution précieuse à la lutte. Le nombre des prisonniers s'est élevé à plus de 1.300. On signale la capture de canons, d'aéroplanes et de mitrailleuses et d'un butin abondant.

En Macédoine, dans la nuit du 7 au 8, l'ennemi, après une violente préparation d'artillerie, a fait deux tentatives de coups de main dans la zone de la cote 1050, mais il a été repoussé par notre feu.

L'Assassinat de l'ambassadeur d'Allemagne en Russie

L'Allemagne va faire la police à Moscou et à Pétrograde

Londres, 9 Juillet.

Le correspondant du *Daily Express* à Stockholm apprend, d'une source autorisée, que l'Allemagne, à la suite de l'assassinat du comte Mirbach, va exiger le droit de faire la police de Moscou et de Pétrograde, sous prétexte de rétablir l'ordre.

Bulletin Financier

Paris, 9 Juillet. — Toujours dans l'expectative d'événements militaires notre marché fait preuve d'une assez bonne tendance, si l'on considère les quelques affaires qui y sont traitées. Nos rentes sont toujours en vedette. Le 3 % retient surtout l'attention, favorisé par de nombreux ordres d'achat qui trouvent, empressons-nous de le dire, difficilement contre partie. La nouvelle de l'assassinat de l'ambassadeur allemand à Moscou et l'arrêté de notre ministre des Finances concernant l'interdiction d'exportation des titres russes ne sont pas faits pour améliorer ce groupe. Le reste de la cote est sans changement ou presque. A noter une demande sur l'Extérieure Espagnole à 140.

LAIT CONCENTRÉ
NESTLÉ
SUCRÉ et SANS SUCRE
LA MARQUE PRÉFÉRÉE

REMERCIEMENTS

M. et Mme Emile Claret adressent leurs plus sincères remerciements à leurs amis et connaissances qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de leur fille **Cosette.**

Il n'y a pas de lettres de remerciements particulières.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

Mme veuve Joseph Bonifay, née Sénez et sa fille ; les familles Bonifay, Rousset, remercient leurs parents, amis et connaissances des témoignages de sympathie qu'elles ont reçus à l'occasion du décès de **M. Joseph BONIFAY** et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera dite jeudi, 11 du courant, à 9 heures, en l'église du Bon-Pasteur, boulevard National. Pas de condoléances.

AVIS DE MESSE

M. Joseph Thierry, député des Bouches-du-Rhône et Mme Joseph Thierry ; M. le lieutenant-colonel Paul Thierry et Mme Paul Thierry ; M. Maximilien Foy et Mme Maximilien Foy et leurs familles prient leurs parents, amis et connaissances de vouloir bien assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée le jeudi, 11 juillet, à 11 h. 30, en l'église Saint-Vincent-de-Paul (les Réformés), pour le repos de l'âme de leur vénéré père

M. Joseph THIERRY
Chevalier de la Légion d'honneur
Décoré de la médaille commémorative de 1870
Ancien maire de Haguenau (Alsace)

décédé dans sa 91e année.

Les familles Ponzetto, Camerlo, Courti font part à leurs parents et amis que la messe de sortie de deuil de **M. PONZETTO Maxime** sera dite jeudi, 11 du courant, à 9 heures, en l'église Saint-Lazare.

AVIS DE DECES (Aix)

Mme veuve Eyguesier, née Brian ; les familles Eyguesier, Carbonneau, Brian, Bonnaud, Mondone, font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Auguste EYGUESIER
Instituteur public

leur époux, fils, frère, beau-frère, gendre, oncle, neveu, cousin, décédé le 9 juillet, âgé de 29 ans. Les obsèques auront lieu aujourd'hui, 10 juillet, à 6 heures du soir, maison mortuaire, rue Victor-Leydet, 18.

AVIS DE DECES

Les familles Naval, Abbadie, Véran, Marchand, Tullier, Duhon, Carrade ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de **Mme Etienne NAVAL, née Madeleine ABBADIE**, et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, 10 juillet, à 2 heures, à son domicile, 62, rue Curiol.

La Pitié Suprême prie ses adhérents (hommes ou dames) et toutes personnes qui pourraient se joindre à elle d'assister aux obsèques du soldat malgache **LEMANJARY**, du 1er bataillon, qui auront lieu à l'hôpital de la Rose, jeudi, 11 juillet courant, à 8 h. 30. (Prendre tramway de Château-Gombert).

POUR MAIGRIR rapidement et sans danger, prenez par jour 2 Cachets Bachelard (algues marines et Iodothyrine). 5 fr. impôt compris. Toutes Pharmacies. Envoi contre mandat 5.25 E. BACHELARD, 8, Rue Desnouettes, 8, Paris.

JOLIDENT DENTIFRICE IDEAL En vente partout : 1.25 DIRECTION : 3, rue Nicolas, Marseille

MALADIES DE LA PEAU

VOUS QUI SOUFFREZ de plaies variqueuses, ulcères, maladies de la peau, eczéma, dartres, etc., demandez le traitement grâce auquel des milliers de personnes ont obtenu en quelques jours une guérison radicale de ces infirmités qu'elles croyaient incurables. Pour le recevoir écrivez aujourd'hui même à **M. C. PASSERIEUX** (✠ O. I.), spécialiste, 46, rue des Faures, à Bordeaux (Gironde), qui répondra sous pli cacheté à toute lettre affranchie.

GRAINS MIRATON
Un Grain assure effet laxatif.
3f CHATELGUYON 3f

Bourse de Paris du 9 Juillet

3 % français, 61 25. — 3 1/2 % français amortissable, 88 75. — 4 % français libéré, 69. — 5 % français, 88 45. — Obligation Ouest-Etat 4 %, 402. — Obligation Tunisienne 3 % 1892, 334. — Brésil 4 % 1889, 71. — Dette Egyptienne unifiée 4 %, 90 50. — Dette Ottomane unifiée 4 %, 62 50. — Extérieur Espagnol 4 %, 141 05. — Japonais 4 % 1905, 90 50. — Russe 3 % 1891, 38 50; 4 % consolidés, 43; 5 % 1906, 52; 4 1/2 % 1909, 46; 4 1/2 1914, 49 50. — Banque de l'Algérie, 3.340. — Compagnie Algérienne, 1.350. — Crédit Foncier de France, 685. — Crédit Lyonnais, 1.065. — Banque Nationale du Mexique, 350. — Banque Commerciale Italienne, 659. — Paris-Lyon-Méditerranée, 945. — Nord, 1.144. — Action Nord d'Espagne, 487. — Transatlantique ordinaire, 278 50. — Messageries Maritimes, 248. — Métropolitain de Paris, 388. — Omnibus de Paris, 376. — Compagnie Française de Tramways, 353. — Canal de Suez, 5.100. — Thomson-Houston, 672. — Wagons-lits ordinaires, 220. — Briansk, 185. — Rio-Tinto, 1.900. — Ville de Paris 1865, 556; 1871, 367; 1875, 495; 1876, 496; 1892, 271 50; 1894/96, 270; 1898, 309 50; 1899, 296; 1904, 323; 1905, 365; 1910 3 %, 289; 1912, 284. — Méditerranée 3 %, 353; fusion, 335; fusion nouvelle, 337. — Midi 3 % ancienne, 332. — Sud de la France, 330. — Nord d'Espagne 1re série, 500. — Saragosse 1re série, 423 75. — Communales 1879, 450 50; 1880, 495; 1891, 322; 1892, 365; 1899, 348 25; 1906, 405; 1912, 215. — Foncières 1879, 491; 1883, 336; 1885, 353; 1895, 380; 1903, 417; 1909, 220; 3 1/2 % 1913 lib., 429; 4 % 1913, 451 50. — Crédit Foncier 1917 5 1/2 % lib., 359 75; non lib., 327. — Compagnie Transatlantique 3 %, 340. — Panama à lots, 145.

Tribune du Travail

Coupeurs pour dessus en chaussures sont demandés, rue Saint-Vincent-de-Paul, 6.

On demande une bonne ouvrière repasseuse, bien payée, chez Mme Filère, 48, quai du Port, 1er étage.

Demi-ouvrières et apprenties couturières sont demandées, travail assuré toute l'année, tramway payé, 21, boulevard de la Concorde, Mazargues.

On demande de bonnes mécaniciennes pour le civil, atelier mécanique, 10, rue Rigord, (Corderie).

On demande des ouvrières repasseuses, teinturerie Dessemond, 7, rue Sébastopol

On demande des piqueuses à façon pour travail soigné et un jeune homme de 14 à 16 ans pour les courses, manufacture de chaussures Veuve Castanier et fils, 35, rue des Princes.

On demande une bonne vendeuse en chaussures, boulevard de la Madeleine, 14.

On demande des ouvrières cannetilleuses et des fleuristes en perles et une apprentie, rue de la Providence, 1 A.

On demande une bonne ouvrière repasseuse, 2, rue des Abeilles.

Tourneur capable, dég. obli. mil. demandé, 15, rue Jouven.

On demande un cocher homme de peine, maison Cassoute, 81, rue Paradis.

On demande des ouvrières et demi-ouvrières, travail assuré pour l'année, 12, rue Petit-Saint-Jean.

On demande bons employés con. confect, hom. et draperie, référ. exig., 62, rue de la Joliette.

On demande chaudronnier, forgeron, demi-ouvrier serrurier, rue Sainte, 129.

On demande jeune fille de 15 à 16 ans présentant bien, pour faire les courses, emploi bien rétribué, Baze, cours Saint-Louis.

On demande un bon ouvrier pour la réparation chaussures, Laplana, 2, rue Goudard.

On demande des mécaniciennes pour le pantalon militaire en drap, rue Barsotti, 28.

On demande une deuxième vendeuse pour maison de couture, Anaïs Thaon, rue Saint-Ferréol, entrée, 11, rue Pavillon.

On demande une bonne ouvrière repasseuse, 6, rue des Phocéens, 5 fr. par jour.

On demande des ouvrières, des demi-ouvrières et des apprenties couturières, 141, rue de Rome, au 1er étage, très pressé.

On demande jeunes apprenties commises chapellerie, cours Belsunce, 29, références exigées.

Inouï et Merveilleux
TOUS NOS COMPLETS OU PARDESSUS SUR MESURE AVEC ESSAYAGE ET DEVANTS INCASSABLES **92 fr.**
A l'Inouï Tailleur MARSEILLE — Rue Paradis, 22 — Rue Colbert, 16 — Rue St-Ferréol, 60 — Bd de la Madeleine, 37
AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

On demande de bons ouvriers monteurs à broquettes, chez M. Maniscalco Biagio, rue Fortia, 10, au 3e étage.

C. Casut, teinturier, rue Dragon, 76, demande un ouvrier et un demi-ouvrier teinturiers dégraisseurs, travail à l'année, bien rétribué.

On demande un garçon de 13 ans pour les courses, présenté par ses parents, magasin faïences, 7, allées des Capucines.

On demande une bonne ouvrière papetière pour le numérotage et des jeunes filles apprenties, s'adresser à l'atelier de reliure, 2, quai de Rive-Neuve, 2e étage.

On demande jeune fille pour la vente articles parfumerie, 10, rue Rouvière, parfumerie.

On demande apprenti mécanicien, Maurice, cycles, rue de Rome, 180.

On demande dames et demoiselles pour représentation facile, fixe et comm., 6, boulevard Thurner, de 10 à 11 h.

BOURSE DU TRAVAIL (téléphone 0-29). — On demande : des ouvriers charpentiers en fer et en bois, des ouvriers plombiers, des maçons-briqueteurs, des briqueteurs-fumistes, des terrassiers, des hommes de peine, des tailleurs de pierre des chaudronniers pour réparation et fabrication de fûts, et des cuisiniers pour l'administration américaine et pour se rendre dans différentes villes; un ménage et des ouvriers agricoles spécialisés pour la vigne, à La Cadière (Var); des ouvriers maçons et des manœuvres, à Arles (B.-du-R.); des ouvriers bûcherons, à Jabron (Var); un ouvrier matelassier; des manœuvres pour engrais chimiques, à Arles (B.-du-Rh.); des ouvriers meuniers, à Vitrolles (B.-du-R.); deux fossoyeurs dont un ménage (logé), dans le Var; des jeunes garçons de restaurant; un forgeron-charron; un ouvrier horloger; un jeune garçon de cuisine; un forgeron; un tourneur sur métaux; un ébarbeur; un ajusteur; des ouvriers plombiers; un garçon de comptoir; un demi-tapissier en meubles; des ouvriers terrassiers; teneurs de pied (maréchalerie; garçon de ferme (ménage); un ouvrier emballeur (références); un bon ouvrier ou demi-tôlier; un garçon épicier; tireur-limonadier; un chauffeur de chaudières; hommes de peine (travail de force); un scieur circulaire; des ouvriers talonneurs, cloueurs et monteurs de bouts (chaussure militaire); un emballeur pour tissus (références); jeune garçon de bar dégrossi, nourri et logé, présenté par parents ; demi-ouvrier taillandier-serrurier sachant frapper et limer ; un forgeron-carrossier ; demi-ouvrier typographe ; des ouvriers charrons ; un demi-ouvrier matelassier ; des ouvriers cordonniers pour chaussures d'enfants; des ouvriers cordonniers pour le cloué, chaussure militaire; ouvrier peintre en voitures; des apprentis : menusier, papetier, bijoutier (présenté par parents ; deux femmes assez robustes (charcuterie) ; une commise pour épicerie (bonnes références) ; une cuisinière, à Signes (Var) ; une cuisinière pour restaurant à Bandol (Var) ; une nourrice à domicile; une institutrice anglaise; ouvrière et demi-ouvrière repasseuses; ouvrière et demi-ouvrière confectionneuse ; demi-ouvrière et apprentie posticheuses ; apprentie margeuse (payée) ; des coursières; une fillette pour travail facile. — S'adresser Bourse du Travail, rue de l'Académie. On est prié d'apporter les livrets, certificats et pièces d'identité, de même que faire connaître le résultat du placement. On ne répond qu'aux lettres avec timbre pour réponse.

JUBOL
seule médication rationnelle de l'intestin

L'OPINION MEDICALE : « Il suffit au malade d'avaler chaque soir sans les croquer de un à trois comprimés de Jubol pendant quelques semaines pour se débarrasser rapidement de toute constipation. Pour un hémorroïdaire, la chose n'a pas de prix. D'ailleurs les hémorroïdes sont à ce point une affection fréquente que, parmi les médecins qui liront ces lignes, il n'en est pas un seul qui ne soit à même de vérifier par lui-même et maintes fois l'exactitude de ce qui précède chez ces malades. »
Profr Paul SUARD, Ancien profr agrégé aux Ecoles de Médecine navales, Ancien Médecin des Hôpitaux.

Constipation — Entérite — Hémorroïdes — Dyspepsie — Migraine

Etablts Chatelain, 2, rue Valenciennes, Paris. La boîte fco 5 fr.80, les 4 fco 22 fr. Envoi sur le front.

« J'atteste que le JUBOL possède une réelle valeur et une grande puissance dans les maladies intestinales et principalement dans les constipations et gastro-entérites où je l'ai ordonné. Ce que j'affirme être la vérité sur la foi de mon grade. »
Dr HENRIQUE DE SA, Membre de l'Académie de Médecine à Rio-de-Janeiro.

FILUDINE
et les affections du foie

FILUDINE est le remède type :
1° Des coliques hépatiques et de la lithiase biliaire ;
2° Des cirrhoses du Foie ;
3° De la dyspepsie gastro-intestinale ;
4° Du paludisme, dont elle est le seul et véritable spécifique, associée à la quinine ;
5° Du diabète.

L'OPINION MÉDICALE : « Le meilleur moyen de régénérer la cellule hépatique, dont la fonction est si souvent altérée dans le diabète, est l'emploi chez les diabétiques de l'opothérapie hépatosplénique, telle que permet de la réaliser admirablement la Filudine chaque fois que la glande hépatique se montre inférieure à sa tâche. »
Dr E. AMERIC, *Ex-chef de clinique à l'Université de Toulouse.*

HORS CONCOURS SAN FRANCISCO, 1915

Nouveau Prométhée, l'hépatique est délivré par la FILUDINE de la maladie qui lui ronge le foie.

« Nous possédons le vrai spécifique du paludisme, de l'insuffisance hépatique, de toutes les altérations dont souffre le foie, cirrhose, diabète, coliques, cancer; nous pouvons terrasser les fièvres intermittentes les plus tenaces. Avec la *Filudine* a cessé le cauchemar de notre ancienne impuissance dans le traitement des maladies hépatiques. Il faut qu'on le sache aussi bien chez nous qu'outre-mer. Il faut qu'aucun médecin ne puisse désormais l'ignorer. »
Dr DASSY DE LIGNIÈRES, *Ancien chef de laboratoire de la Faculté de Médecine de Paris.*

Tres phies et établts Chatelain, 2, r. Valenciennes, Paris. Le flon fco. 11 fr.

IMPOTS NOUVEAUX COMPTABILITÉ
ETABLISSEMENTS J.-A. COULANGES
Marseille, 37, rue Paradis, au 1er
Directeur : J.-A. COULANGES; Sous-Directeur : E. HUGON
Experts comptables
PLUS DE 30 COMPTABLES ET SPECIALISTES
Impôts de guerre — Revenus — Bénéfices commerciaux — Impôts cédulaires — Taxes spéciales — Déclarations — Conseils
Représentation — Défense devant toutes les juridictions
Tenue de livres — Mises à jour — Vérifications — Arbitrages Expertises — Litiges d'assurances
CREATION ET DIRECTION DE COMPTABILITES
Avis important.-Secret professionnel absolu. La maison n'est pas une agence : les consultations sont gratuites et n'engagent à rien.

TOUT LE MONDE PREFÈRE LA **PHOTO-MIDGET** 38, rue Saint-Ferréol.

SAUVEZ vos CHEVEUX
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
Pétrole HAHN
QUI EMBELLIT, CONSERVE, RÉGÉNÈRE LA CHEVELURE ET LA PARFUME AGRÉABLEMENT
EN VENTE PARTOUT. Gros : F. VIBERT, Fabt LYON

SYPHILIS GUERISON DEFINITIVE SERIEUSE sans rechute possible par les COMPRIMES de GIBERT
606 absorbable sans piqûre
Technique nouvelle basée sur l'efficacité des doses fractionnées répétées tous les jours.
Traitement facile et discret même en voyage
La boîte de 40 comprimés 8 francs franco contre mandat.
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille
à Toulon : Phie Chabre; à Avignon : Phie Ravoux, 26, r. République

Etude de Me FABRE, avoué, docteur en droit, rue Haxo, n° 11, Marseille.

VENTE
AUX ENCHERES PUBLIQUES volontaires

D'UNE MAISON avec grand jardin, sise à Marseille, boulevard Rougier, 33.

Mise à prix : dix mille fr. ci........................ 10.000 fr.

L'adjudication aura lieu le vendredi, 26 juillet 1918, à dix heures du matin en la salle des ventes au Palais de Justice, à Marseille.

Pour renseignements, s'adresser à Me Fabre, avoué, rue Haxo, 11 A.

Signé : Eugène FABRE, avoué.

Etude de Me FABRE, avoué, docteur en droit, rue Haxo, n° 11 A, Marseille.

VENTE
AUX ENCHERES PUBLIQUES par licitation

D'UNE VILLA et jardin appelée « La Clavières », sise à Marseille, traverse des Sables-Jaunes, quartier Beaumont, près Saint-Julien.

Mise à prix : Trois mille fr. ci........................ 3.000 fr.

L'adjudication aura lieu le vendredi, 26 juillet 1918, à dix heures du matin, en la salle des ventes au Palais de Justice, à Marseille.

On peut visiter tous les jours.

Pour renseignements, s'adresser à Mes Fabre, Teisseire et Ch. Signoret, avoués, ou consulter, au greffe, le cahier des charges.

Signé : Eugène FABRE, avoué.

Etude de Me Félix SEGUIN, avoué, cours Saint-Louis, 5, Marseille.

VENTE
AUX ENCHERES PUBLIQUES et volontaires

D'UNE MAISON sise à Marseille, rue des Petites-Maries, n° 8, à l'angle de la rue du Baignoir, élevée de quatre étages sur la rue des Petites-Maries et de cinq étages sur la rue du Baignoir.

Mise à prix : 20.000 francs.

Adjudication le vendredi 26 juillet 1918, à dix heures du matin, au Palais de Justice, à Marseille.

Pour plus amples renseignements s'adresser 1° à Me Séguin, avoué, cours Saint-Louis, 5 ; 2° à Me Teisseire, avoué, rue Armény, 11 A ; 3° et au greffe du Tribunal civil de Marseille, où est déposé le cahier des charges.

Signé : F. SEGUIN, avoué.

LE PHÉNIX teinture inoffensive instantanée ; l'essayer, c'est l'adopter. Dépôt : t. bonnes parfumeries. La boîte 2 fr. 50 ; le flacon seul, 1 fr. 75.

EMPLOYÉ connaissant la préparation des huiles et graisses industrielles est demandé p. mais. sér. Ecr. Guttin, rue Leroy, Salon (Bouches-du-Rhône).

A VENDRE chambre, salles à manger, bureaux, toilettes, 5, rue du Lycée, au premier.

ECOULEMENTS Guérison rapide par le SPECIFIQUE AMERICAIN PHARMACIE DU GLOBE 34, r. d'Aubagne, 34, Marseille

La Société des Transports Rapides prend les marchandises pour la ligne Marseille-Barjols par Saint-Zacharie et Saint-Maximin et au delà de Barjols. Quatre départs par semaine. Bureaux : rue de la République, Barjols et rue Saint-Dominique, 8, Marseille.

LES personnes qui pourraient fournir des renseignemts sur l'accident de tramway qui s'est produit jeudi, à 3 h. 30, près d'Aubagne et a entraîné la mort de M. Berardi, sont priées de vouloir bien faire connaître leur adresse chez M. Mondino, 27, rue des Jardins (Menpenti).

Propriétaires & Locataires Consult. Just, 46, r. St-Ferréol

FORGERONS et frappeurs sont demandés boul. Vauban, 25 et 21, rue Caravelle.

AJUSTEURS TOURNEURS capables sont demandés, 25, boul. Vauban.

JOLI BREAK à vendre, état neuf, 8 places. Voir Ferraris, 65, boul. Vauban, au magasin.

BEAU PIANO 1re marque étrangère, état neuf, à vendre 4.000 fr. Voir concierge 2, boul. des Dames.

ON DEMANDE à louer villa dans grande propriété. Faire offres Arnaud, 35, r. Méry.

VERNIS GUIZOL pour le sol. Se méfier des nombreuses contrefaçons. Obtenu : diplômes, médailles bronze, argent et or. GUIZOL et ALLEGRE, droguistes Henri ALLEGRE, successeur

PRIERE AUX TEMOINS de l'accident survenu le mardi 2 juillet courant, à 1 h. 15 de l'après-midi, sur le Prado, en face Latière, par une automobile Fournier, qui a renversé et blessé grièvement un garçon de 14 ans, de se faire connaître à M. Bernard, grand chem. de Toulon, 260.

JACQUES SCHUHL
26, rue de Rome, 26
MAISON LA MIEUX ASSORTIE EN FOURNITURES POUR MODES
FIN DE SAISON
Occasions à tous nos Comptoirs
GRAND CHOIX
CHAPEAUX FEUTRE SOUPLES
Pour Villes d'Eaux et Montagne

COMMENT avec un paquet de **CLAIRETTE** de 0.25c
On obtient une Boisson incomparable qui remplace le VIN
Il suffit de mettre le contenu d'un sachet dans un litre d'eau, 15 minutes avant de se mettre à table, pour obtenir une délicieuse boisson.
Chez Meynadier et ses succursales. — Meyer, J. Laslaz, successeur, ch. du Rouet, 193. — Frèze, boulevard de la Madeleine, 138. — Becchi, place d'Aubagne. — Braq, rue Fabrègue, Toulon. — Trotebas, La Ciotat. — Chaix, rue des Cordeliers, 32, Aix. — Vignaud, place Piguette, Avignon. — Jemolini, agent général, 29, rue Bonaparte, Nice. — Calzia, à Aups (Var)
Envoi contre mandat, 10 Paquets, 2.80
Agent général : A. OLIVIERI, 27, rue d'Anvers, au 2e

MALADIES SECRÈTES Ecoulements, Maladies de peau, Maladies coloniales, Rétrécissements, Impuissance, Hémorroïdes, Métrites. Guérison radicale et rapide. Consultations toute la journée et p. CORRESPONDANCE. 20, rue Colbert, 20. Quinze ans d'existence. — INSTITUT SPECIAL, docteur de Paris, licencié ès-sciences, ex-interne au concours des hôpitaux de Paris, officier I. P. méd. d'or (exposition d'hyg.). — NOTA : Guérison radicale de la Syphilis par Méthode nouvelle de reconst. minérale du plasma sanguin, 60 à 90 jours, suivant les cas. Sérum de Quéry et Nicolle. Prix de l'Injection du 606 d'Ehrlich dose forte, vingt francs.

La vie ou la mort coule dans nos veines, selon que notre sang est pur ou impur

VICES DU SANG
GUERIS par le
DÉPURATIF ALLEN
Essence composée de Salsepareille rouge iodurée
Hommes ! - Femmes !

Cette essence est le dépuratif le plus énergique que l'on connaisse, c'est la lessive du sang et des humeurs dont elle expulse les vices et les impuretés.
Elle est recommandée par les sommités médicales pour combattre l'état morbide du sang dans les cas d'eczéma, syphilis, humeurs, maladies de la peau, dartres, boutons et plaies de mauvaise nature provenant d'une altération accidentelle ou héréditaire du sang.
Cette essence est composée avec les sucs concentrés de plantes les plus dépuratives et ceux de la salsepareille rouge de Honduras.
Elle est dix fois plus énergique que le sirop de salsepareille et bien supérieure à tous les dépuratifs connus.

Au Retour d'Age ou âge critique. Le Dépuratif Allen est le seul remède souverain pour combattre les maladies de la femme. A ce moment, le sang n'ayant plus sa libre circulation, comme tout liquide stagnant, se corrompt et engendre des principes morbides, germes d'une foule de maladies, telles que : les kystes, les tumeurs, les cancers, les fibromes, les phlébites, les varices, les troubles nerveux, l'obésité, les ovarites, les rougeurs du nez et du visage, les hémorroïdes, etc.
Dans ces cas, le Dépuratif Allen est à la fois curatif et préservatif, car il guérit toutes les années des milliers de malades à qui il évite les terribles conséquences des opérations souvent mortelles et toujours doulouleuses.

Le flacon de 1/2 litre, 5 fr. — 6 flacons, 26 fr. (*Expédition contre mandat-poste*)
Dépôt général : DIANOUX, pharmacien, Grand Chemin d'Aix, 30, MARSEILLE
DEPOTS : Phie du Serpent, rue Tapis-Vert. — TOULON : Phies Chabre, Gorlier, Vedel. — AIX : Phie Dou. — ARLES : Phie Maurel. — AVIGNON : Phie Marie et Rolland. — LA CIOTAT : Phie Barrière. — CANNES : Phie Antoni. — NIMES : Phie Favre. — NICE : Phie Rostagni. — ALAIS : Phie Bonnaure, et toutes les bonnes pharmacies.

MALADIES SECRÈTES de la peau, des poumons Clinique : Ph" bd National, 3 Consultations. On ne paie que les remèdes.

SYPHILIS Analyse du Sang **606** Traitements intensifs
Voies urinaires.-Ecoulements.-Rétrécissements par Electrolyse. INSTITUT CLINIQUE, 2, cours Belsunce. Ouvert tous les jours. Dim. de 9 h. à 11 h. Docteurs spécialistes. Traitements sérieux. Prix modérés.

LOUVRE DENTAIRE 1, RUE COLBERT, 1 -- MARSEILLE
Restaurations buccales et faciales. Redressements des dents. Appareils et Dentiers de ts systèmes. Extractions s. douleur.

UN PLAISIR pour les MESSIEURS
12.50 par poste à 20 mode d'emploi
est celui de se raser admirablement, sans aucun danger et en moins de cinq minutes, avec le merveilleux et réputé rasoir de sûreté l'ELECTRIC BARBER N° 2.
Prix du Rasoir dans son Ecrin, monture finement argentée :
A 12 lames, 24 tranchants........ 12 fr.
Trousse complète avec blaireau et Savon *Colgate*........ 20 fr.
Lames s'adapt. sur le *Gillette*, la douz. 5 f.
Fabrication spéciale de la Coutellerie PHILIP Cadet, 14, rue Rouvière (angle rue d'Aubagne), Marseille.
Couteaux poche, tous genres pour militaires. Fabrication, aiguisage, réparations tous les jours.
Maison de confiance fondée en 1858

CONSTIPATION La plus ANCIENNE, la plus OPINIATRE *Guérie Radicalement par les*
GRAINS SAVONNEUX DE VICHY
Purgatif agréable et doux, agissant sans coliques ni douleurs. — L'Etui 1.45, impôt compris. DEPOTS : à Marseille, Phie BRACHAT, BEL, pharmacien, successeur, 27, rue Poids-de-la-Farine (coin rue Longue-des-Capucins); à Draguignan, Phie BEL; à Toulon, Phie GORLIER Frères. — EXIGER BIEN le mot SAVONNEUX.

BACHES PLISSON
Imperméables, avec œillets, apprêt vert
4m×3m	5m×3m	5m×4m	6m×4m	7m×4m	7m×5m
144F	180F	238F	285F	326F	407F

TOILES, SACS, TENTES VENTE et LOCATION
91, R. de la République Téléph. N° 63.24. MARSEILLE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE
de la
Cour d'Appel d'Aix
(Bouches-du-Rhône)

Par arrêt rendu contradictoirement par la Cour d'appel d'Aix, Chambre des appels correctionnels, le vingt et un février mil neuf cent dix-huit, statuant sur un jugement du Tribunal correctionnel de Marseille du trois janvier mil neuf cent dix-huit, enregistré, le sieur Raibaud Emmanuel, 56 ans, laitier, demeurant à Marseille, boulevard de Paris, 89, a été déclaré coupable d'avoir, à Marseille, le 31 mars mil neuf cent dix-sept, mis en vente et vendu du lait falsifié, et condamné à un mois de prison, cinq cents francs d'amende, avec insertion par extrait du présent arrêt dans les journaux *Le Petit Marseillais*, *Le Petit Provençal*, *Le Soleil du Midi*, *Le Radical*, et ce à ses frais.

Le pourvoi formé par le sieur Raibaud a été rejeté le vingt et un mars mil neuf cent dix-huit.

Le dit arrêt devant être exécuté à la diligence du Procureur général.

Pour extrait conforme :
Pour le Greffier de la Cour,
J. GAUTIER.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE
de la
Cour d'Appel d'Aix
(Bouches-du-Rhône)

Par arrêt rendu contradictoirement par la Cour d'appel d'Aix, Chambre des appels correctionnels, le dix-neuf avril mil neuf cent dix-huit, statuant sur un jugement rendu par le Tribunal correctionnel de Draguignan, du vingt-deux février mil neuf cent dix-huit, enregistré, la dame Tornatore Thérèse, épouse Odda, 38 ans, laitière, demeurant à Draguignan, quartier des Salles, a été déclarée coupable d'avoir, à Draguignan, le vingt-sept décembre mil neuf cent dix-sept, mis en vente et vendu du lait falsifié, et condamnée à un mois de prison, deux cents francs d'amende, avec insertion par extrait du présent arrêt dans le journal *Le Petit Provençal*, et ce à ses frais.

Le dit arrêt devant être exécuté à la diligence du Procureur général.

Pour extrait conforme :
Pour le Greffier de la Cour,
J. GAUTIER.

SIROP INFANTILE GIMIÉ contre CONSTIPATION, VERS, CONVULSIONS, TOUX, CROUTES de LAIT, RASQUETTES, GLAIRES MUGUET. En vente partout. Dépôt : Phie MEILHAN, 8, al. Meilhan. Se méfier des imitations

Maladies de la Femme
LA METRITE

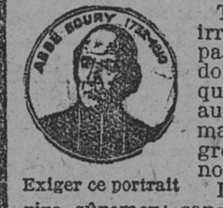

Exiger ce portrait

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de coliques, maux de reins, douleurs dans le bas-ventre ; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, aux idées noires, doit craindre la **METRITE**.
La femme atteinte de **Métrite** guérira sûrement sans opération en faisant usage de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Le remède est infaillible à la condition qu'il soit employé tout le temps nécessaire.
La **Jouvence de l'Abbé Soury** guérit la **Métrite** sans opération parce qu'elle est composée de plantes spéciales, ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.
Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'**Hygiénitine des Dames** (la boîte 1 fr. 50, ajouter 0 fr. 20 par boîte pour l'impôt).
La **Jouvence de l'Abbé Soury** est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers pour prévenir et guérir : Tumeurs, Cancers, **Fibromes**, Mauvaises suites de couches, Hémorragies, **Pertes blanches**, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, contre les accidents du **Retour d'Age**, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.
La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** dans toutes pharmacies : le flacon **4 fr. 25** ; franco gare **4 fr. 85** ; 4 flacons expédiés franco gare contre mandat-poste **17 fr.** à Pharmacie Mag. **DUMONTIER**, Rouen.
Ajouter **0 fr. 50** par flacon pour l'impôt.
Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY avec la Signature Mag. DUMONTIER
(Notice contenant renseignements gratis)

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE
de la
Cour d'Appel d'Aix
(Bouches-du-Rhône)

Par arrêt rendu contradictoirement par la Cour d'appel d'Aix, Chambre des appels correctionnels, le trente et un mai mil neuf cent dix-huit, statuant sur un jugement du Tribunal correctionnel de Marseille du vingt-trois mars mil neuf cent dix-huit, enregistré, la dame Galliano Anna, épouse Ballatore, 32 ans, laitière, demeurant à La Ciotat, rue Pasteur, a été déclarée coupable d'avoir, à La Ciotat, le seize janvier mil neuf cent dix-huit, mis en vente et vendu du lait falsifié, et condamnée à quinze jours de prison, cinq cents francs d'amende, avec insertion par extrait du présent arrêt, dans les journaux *Le Petit Marseillais*, *Le Petit Provençal*, et ce à ses frais.

Le dit arrêt devant être exécuté à la diligence du Procureur général.

Pour extrait conforme :
Pour le Greffier de la Cour,
J. GAUTIER.

SAVON NON SILICATÉ 1 fr. 70 le kilo
Postal 10 kilos : 20 francs franco contre remboursement
AUX OLIVIERS DE NICE
50, rue Puvis-de-Chavannes

1er AVIS Le fonds de commerce de Mme veuve Genin, fabricant de meubles, place du 4-Septembre, Marseille, est vendu à personne désignée dans acte. Pour opposition, s'adresser place du 4-Septembre, à M. Bouchon.

Renseignements Privés sur tout : divorces, filatures, etc. Melchior, 50, rue Vacon, 52 ans d'exist. de père en fils, tél. 27-02.

ÉCOULEMENTS anciens ou récents guéris en 3 jours, sans injection, par les **CAPSULES St-AMARIN** Pie MEILHAN, 8, all. Meilhan, Marseille

AUTO-ÉCOLE BREVET ET LEÇONS Cours p. dames, 54, boul. Corderie.

Consultation 3 f. Just, défenseur 46, r. St-Ferréol.

PAPIER PAILLE, magasins 34, rue Saint-Jacques, Marseille.

CONTREMAITRE SCIEUR sachant braser, affûter et régler parqueteuse est demandé, certificats exigés. S'ad. Tibaud et Chanterel, rue Boscary, 44.

GRANDE AGENCE Méditerranéenne, 35, rue de l'Arbre

Boulangerie, 3 fournées, loyer 600 fr., pétrin méc., grand jardin et dépendances, cédée à 2.000 francs.

Villa libre, 10 pièces, gaz, jardin et dépendances, cave, sacrifiée à 11.000 francs.

Epicerie, plein centre, recettes 120 fr., petit loyer, cédée à 1.800 francs.

BAR recettes 150 fr., bien logé, téléph., cédé à 11.000 fr. Location d'app. vides et meub.

ON DEMANDE BON **CAMIONNEUR** Sérieuses références exigées. S'adresser Dumond, 101, boulevard National.

RESTAURANT en plein centre à céd. d. bonnes condit. Affaire à saisir. S'ad. Coing, écrivain, place d'Aubagne.

TRAVAIL chez soi, facile pour tous sur tricoteuses, pouv. rapporter 3 à 5 fr. par jour. Laine, coton, aiguilles pour tricoteuses. S'adr. La Laborieuse, 22, rue Colbert, Marseille.

VARICES. Bas élastiques lavables, prix mod. Signoret, bandagiste, rue d'Aubagne, 26, au 1er. Marseille.

JE LOUE de suite, appartement meublé, 4 ou 5 pièces. S'adresser rue Pavillon, 29, magasin.

Le gérant : VICTOR HEYRIES
Imp. Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse, 75.